



## ETATS FINANCIERS DE LA BANQUE



EXERCICE 2023



# SOMMAIRE

Abréviations et sigles	3
Liste des tableaux	4
Liste des graphiques	5
Liste des encadrés	5
<b>1 Aperçu de la situation financière de l'exercice 2023</b>	<b>8</b>
1.1 Bilan	9
1.2 Résultat	9
<b>2 Etats de synthèse et notes annexes</b>	<b>11</b>
2.1 Bilan (Actif)	11
2.2 Bilan (Passif)	12
2.3 Hors bilan	13
2.4 Compte de Produits et Charges	14
2.5 Tableau des flux de trésorerie	15
2.6 Tableau de variation des capitaux propres	16
2.7 Principales règles comptables et méthodes d'évaluation	17
2.7.1 Cadre réglementaire	17
2.7.2 Méthodes d'évaluation	17
2.8 Dispositif d'encadrement des risques financiers inhérents à la gestion des réserves de change	23
2.9 Commentaires sur les postes du bilan	27
2.10 Commentaires sur les postes du hors bilan	42
2.11 Commentaires sur les postes du Compte de Produits et Charges	44
<b>3 Evolution quinquennale des états de synthèse</b>	<b>55</b>
3.1 Bilan (Actif)	55
3.2 Bilan (Passif)	56
3.3 Compte de Produits et Charges	57
<b>4 Engagements envers les fonds sociaux</b>	<b>58</b>
<b>5 Rapport général du CAC</b>	<b>60</b>
<b>6 Approbation par le Conseil de la Banque</b>	<b>63</b>

## ABREVIATIONS ET SIGLES

<b>BAM</b>	: Bank Al-Maghrib
<b>BBE</b>	: Billets de Banque Etrangers
<b>BCE</b>	: Banque Centrale Européenne
<b>BDT</b>	: Bons du Trésor public
<b>BIRD</b>	: Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement
<b>BRI</b>	: Banque des Règlements Internationaux
<b>CFC</b>	: Casablanca Finance City
<b>CPC</b>	: Compte de Produits et Charges
<b>CRP</b>	: Caisse de Retraite du Personnel de Bank Al-Maghrib
<b>DH</b>	: Dirhams Marocains
<b>DSB</b>	: Direction Supervision Bancaire
<b>DTS</b>	: Droits de Tirage Spéciaux
<b>EEP</b>	: Etablissements et Entreprises Publics
<b>ETIC</b>	: Etat des Informations Complémentaires
<b>FED</b>	: Federal Reserve (Réserve Fédérale)
<b>FMA</b>	: Fonds Monétaire Arabe
<b>FMI</b>	: Fonds Monétaire International
<b>HTM</b>	: Held To Maturity (détenus jusqu'à échéance)
<b>KDH</b>	: Millier(s) de Dirhams
<b>LPL</b>	: Ligne de Précaution et de Liquidité
<b>MDH</b>	: Million(s) de Dirhams
<b>MMDH</b>	: Milliard(s) de Dirhams
<b>MEF</b>	: Ministère de l'Economie et des Finances
<b>pbs</b>	: Points de base
<b>PIAFE</b>	: Programme Intégré d'Appui et de Financement des Entreprises
<b>SRBM</b>	: Système des Règlements Bruts du Maroc
<b>TPME</b>	: Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises
<b>VaR</b>	: Value at Risk

## LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau</b>	<b>1</b>	: Bilan par opération
<b>Tableau</b>	<b>2</b>	: Résultat net de l'exercice
<b>Tableau</b>	<b>3</b>	: Actif au 31 décembre 2023
<b>Tableau</b>	<b>4</b>	: Passif au 31 décembre 2023
<b>Tableau</b>	<b>5</b>	: Hors bilan au 31 décembre 2023
<b>Tableau</b>	<b>6</b>	: CPC comptable au 31 décembre 2023
<b>Tableau</b>	<b>7</b>	: Flux de trésorerie au 31 décembre 2023
<b>Tableau</b>	<b>8</b>	: Variation des capitaux propres au 31 décembre 2023
<b>Tableau</b>	<b>9</b>	: Evolution des cours de change
<b>Tableau</b>	<b>10</b>	: Délais d'amortissement des immobilisations
<b>Tableau</b>	<b>11</b>	: Avoirs et placements en or
<b>Tableau</b>	<b>12</b>	: Ventilation par type de placement
<b>Tableau</b>	<b>13</b>	: Ventilation par devise
<b>Tableau</b>	<b>14</b>	: Ventilation par durée résiduelle
<b>Tableau</b>	<b>15</b>	: Position avec le FMI
<b>Tableau</b>	<b>16</b>	: Structure des concours aux banques par instrument
<b>Tableau</b>	<b>17</b>	: Ventilation des concours aux banques par maturité
<b>Tableau</b>	<b>18</b>	: Valeurs immobilisées nettes
<b>Tableau</b>	<b>19</b>	: Titres de participation et emplois assimilés
<b>Tableau</b>	<b>20</b>	: Immobilisations corporelles et incorporelles
<b>Tableau</b>	<b>21</b>	: Engagements en dirhams convertibles
<b>Tableau</b>	<b>22</b>	: Dépôts et engagements en dirhams
<b>Tableau</b>	<b>23</b>	: Autres passifs
<b>Tableau</b>	<b>24</b>	: Décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs
<b>Tableau</b>	<b>25</b>	: Variation du compte d'évaluation des réserves de change
<b>Tableau</b>	<b>26</b>	: Capitaux propres et assimilés
<b>Tableau</b>	<b>27</b>	: Opérations de change
<b>Tableau</b>	<b>28</b>	: Engagements sur titres
<b>Tableau</b>	<b>29</b>	: Autres engagements
<b>Tableau</b>	<b>30</b>	: Intérêts perçus sur les avoirs et placements en or et en devises
<b>Tableau</b>	<b>31</b>	: Intérêts perçus sur les concours aux établissements de crédit
<b>Tableau</b>	<b>32</b>	: Commissions perçues
<b>Tableau</b>	<b>33</b>	: Autres produits financiers
<b>Tableau</b>	<b>34</b>	: Intérêts sur engagements en dirhams
<b>Tableau</b>	<b>35</b>	: Commissions servies
<b>Tableau</b>	<b>36</b>	: Autres charges financières

<b>Tableau</b>	<b>37</b>	: Charges de personnel
<b>Tableau</b>	<b>38</b>	: Achats de matières et fournitures
<b>Tableau</b>	<b>39</b>	: Autres charges externes
<b>Tableau</b>	<b>40</b>	: Dotations aux amortissements
<b>Tableau</b>	<b>41</b>	: Dotations aux provisions
<b>Tableau</b>	<b>42</b>	: Evolution de l'Actif
<b>Tableau</b>	<b>43</b>	: Evolution du Passif
<b>Tableau</b>	<b>44</b>	: Evolution du CPC comptable
<b>Tableau</b>	<b>45</b>	: Engagement et financement des fonds sociaux

## **LISTE DES GRAPHIQUES**

<b>Graphique</b>	<b>1</b>	: Structure du bilan
<b>Graphique</b>	<b>2</b>	: Répartition des expositions des portefeuilles par région
<b>Graphique</b>	<b>3</b>	: Répartition des expositions des portefeuilles par classe d'actifs
<b>Graphique</b>	<b>4</b>	: Répartition des portefeuilles obligataires par notation
<b>Graphique</b>	<b>5</b>	: Evolution des billets et monnaies en circulation
<b>Graphique</b>	<b>6</b>	: Structure des engagements sur titres
<b>Graphique</b>	<b>7</b>	: Evolution des produits, des charges et du résultat net

## **LISTE DES ENCADRES**

<b>Encadré</b>		: Opérations d'Open Market
----------------	--	----------------------------

*Dans le présent rapport, les chiffres sont arrondis au millier de dirhams le plus proche. Ainsi, les totaux et les sous-totaux ne correspondent pas toujours à la somme des arrondis les constituant.*

*Les données monétaires et financières sont issues de différentes publications internes.*

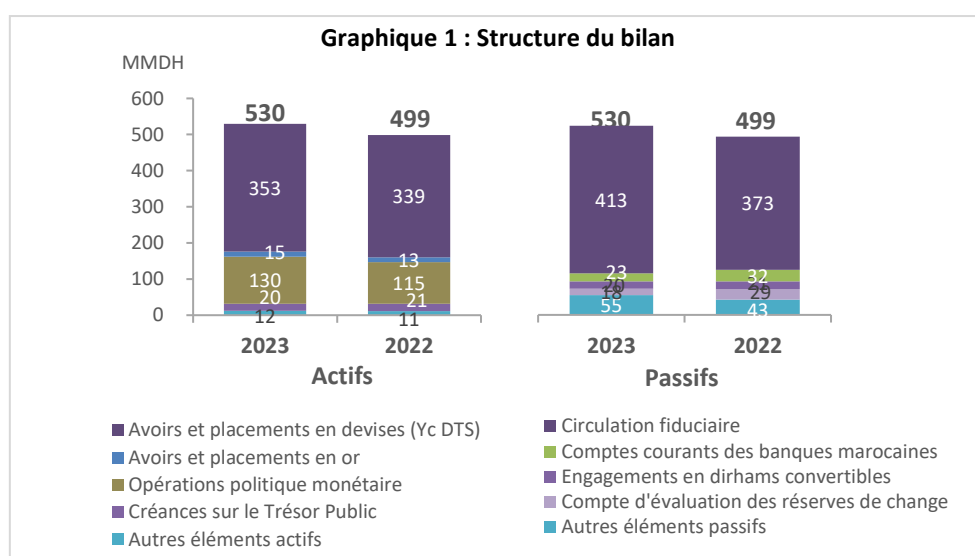




# 1 Aperçu de la situation financière de l'exercice 2023<sup>(1)</sup>

## 1.1 Bilan

A la clôture de l'exercice 2023, le **total bilan** de la Banque a affiché une progression annuelle de 6% à 529 313 584 KDH. Au niveau de l'actif, cette évolution reflète principalement la consolidation des avoirs et placements en devises (+5%) et des concours aux banques (+13%). Au passif, elle résulte notamment de l'effet combiné de la progression de la circulation fiduciaire (+11%) et du résultat de la Banque (>100%), ainsi que de la baisse à la fois du compte d'évaluation des réserves de change (-37%) et des comptes courants des banques marocaines (-30%).



**Tableau 1 : Bilan par opération**

En milliers de dirhams	2023	2022	Var. %
(dont)			
Circulation fiduciaire	412 752 041	372 786 283	11
Opérations avec l'étranger	-306 984 216	-278 004 179	10
Opérations avec l'Etat	-8 960 079	-16 682 686	-46
Position nette des établissements de crédit	-107 335 840	-82 219 314	-31
Opérations patrimoniales	5 559 196 <sup>2</sup>	700 727	>100

<sup>1</sup> Les variations des postes du bilan et du CPC sont traitées, plus en détail, au niveau des commentaires relatifs aux états de synthèse. A des fins d'analyse, les postes du bilan et du CPC ont fait l'objet, dans cette première partie du rapport, de certains regroupements.

<sup>2</sup> Compte tenu du résultat net avant affectation.

La **circulation fiduciaire** a marqué courant cette année une progression de 11% à 412 752 041 KDH, en lien avec une forte expansion de la demande en cash.

Les **Opérations avec l'étranger** ont enregistré un accroissement annuel de 10% pour se situer à -306 984 216 KDH, s'expliquant principalement par la consolidation des avoirs et placements en devises en lien avec la hausse des réserves de change et l'évolution des cours de change.

Le solde des **Opérations avec l'Etat** est revenu, entre 2022 et 2023, de -16 682 686 KDH à -8 960 079 KDH, résultant essentiellement de la hausse des disponibilités du compte courant du Trésor public (+6 791 599 KDH).

La **Position nette des établissements de crédit** est, quant à elle, passée de -82 219 314 KDH à -107 335 840 KDH, reflétant l'augmentation par la Banque de ses interventions sur le marché monétaire, parallèlement au resserrement des trésoreries bancaires.

Le solde des **opérations patrimoniales** s'est fortement accru passant, d'une année à l'autre, de 700 727 KDH à 5 559 196 KDH, due particulièrement à la progression de +5 518 525 KDH du résultat net de la Banque qui s'est établi à 5 105 675 KDH.

## 1.2 Résultat

Au terme de l'exercice 2023, la Banque a enregistré un **bénéfice** de 5 105 675 KDH contre une perte de 412 850 KDH un an auparavant.

L'évolution annuelle de +5 518 525 KDH du résultat net s'explique principalement par la forte progression du résultat des opérations de gestion de réserves de change (>100%) et des opérations de conduite de la politique monétaire (+99%), atténuée par la baisse du résultat non récurrent (<-100%) suite à l'octroi d'un don de 1 milliard de dirhams au Fonds spécial pour la gestion des effets du tremblement de terre à El Haouz, et par la hausse de l'impôt sur le résultat (>100%).

**Tableau 2 : Résultat net de l'exercice**

En milliers de dirhams	2023	2022	Var.%
Résultat des opérations de gestion des réserves de change	7 472 579	-1 231 118	>100
Résultat des opérations de politique monétaire	3 107 026	1 561 971	99
Résultat des autres opérations	1 283 422	1 337 652	-4
<b>Résultat des activités</b>	<b>11 863 028</b>	<b>1 668 505</b>	<b>&gt;100</b>
Charges générales d'exploitation	-2 090 748	-2 010 592	4
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>9 772 280</b>	<b>-342 087</b>	<b>&gt;100</b>
Résultat non récurrent	-996 696	-43 751	<-100
Impôt sur le résultat	-3 669 909	-27 012	>100
<b>Résultat net</b>	<b>5 105 675</b>	<b>-412 850</b>	<b>&gt;100</b>

L'accroissement du **résultat des opérations de gestion des réserves de change** à 7 472 579 KDH (+8 703 696 KDH) découle essentiellement de la progression du revenu net obligataire (+6 904 785 KDH), en lien avec la hausse principalement des reprises nettes des provisions pour dépréciation des titres de placement (reprise nette de 1 810 714 KDH en 2023 contre dotation nette de 2 882 174 KDH en 2022), et des intérêts générés par les placements monétaires et obligataires (+2 362 155 KDH), reflétant particulièrement l'amélioration des rendements des actifs en dollar et euro.

La progression du **résultat des opérations de conduite de la politique monétaire** à 3 107 026 KDH, (+1 545 055 KDH) est attribuable essentiellement aux relèvements du taux directeur, et à l'augmentation de l'encours moyen des concours aux banques sur le marché monétaire en raison de l'accentuation du déficit de liquidité.

Le repli du **résultat des autres opérations** à 1 283 422 KDH (-54 229 KDH) reflète principalement le recul des commissions nettes issues des opérations de change à 982 160 KDH, en lien avec la baisse du volume des cessions de BBE, et la hausse de la rémunération des comptes de la clientèle. Ce repli a été atténué par la constatation de la contribution pour frais de contrôle sur place<sup>3</sup> pour 57 396 KDH. Pour leur part, les ventes de documents sécurisés sont restées quasi-stables à 376 826 KDH.

L'augmentation des **charges générales d'exploitation** à 2 090 748 KDH (+80 156 KDH), résulte de l'effet conjugué de la hausse des dotations nettes aux amortissements et aux provisions pour risques et charges (+140 183 KDH) et de la baisse des dépenses de fonctionnement (-60 027 KDH).

Le recul du **résultat non récurrent**<sup>4</sup> à -996 696 KDH (-952 945 KDH) à fin 2023, est dû à l'octroi par la Banque d'un don de 1 milliard de dirhams au fonds spécial pour la gestion des effets du tremblement de terre.

---

<sup>3</sup> Pour les établissements soumis à la supervision, au contrôle et à la surveillance de la Banque, en vertu des dispositions réglementaires notamment l'article 73 de la loi n°40-17 portant statut de Bank Al-Maghrib, instituée depuis 2019.

<sup>4</sup> Abrite le résultat non courant et celui sur exercices antérieurs.

## 2 Etats de synthèse et notes annexes

### 2.1 Bilan (Actif)

Tableau 3 : Actif au 31 décembre 2023

En milliers de dirhams	Notes	2023	2022
<b>Avoirs et placements en or</b>	<b>1</b>	<b>14 532 787</b>	<b>13 498 946</b>
<b>Avoirs et placements en devises</b>	<b>2</b>	<b>333 341 042</b>	<b>318 867 128</b>
- Avoirs et placements auprès des banques étrangères		44 481 551	52 900 450
- Bons du Trésor étrangers et assimilés		279 618 315	257 366 426
- Autres avoirs en devises		9 241 175	8 600 252
<b>Avoirs auprès d'organismes financiers internationaux</b>	<b>3</b>	<b>22 101 677</b>	<b>22 770 832</b>
- Souscription au FMI - Tranche de réserve		2 146 416	2 248 490
- Avoirs en Droits de Tirage Spéciaux		19 553 046	20 100 998
- Souscription au Fonds Monétaire Arabe		402 216	421 344
<b>Créances sur le Trésor public</b>	<b>4</b>	<b>19 906 860</b>	<b>20 853 545</b>
<b>Créances sur les établissements de crédit et assimilés marocains</b>	<b>5</b>	<b>129 943 781</b>	<b>114 602 736</b>
- Valeurs reçues en pension des banques		42 194 039	21 533 559
- Avances aux banques		87 408 014	92 886 621
- Autres créances		341 728	182 557
<b>Bons du Trésor - Opérations d'Open Market</b>		-	-
<b>Autres actifs</b>	<b>6</b>	<b>4 823 925</b>	<b>3 706 864</b>
<b>Valeurs immobilisées</b>	<b>7</b>	<b>4 663 512</b>	<b>4 678 426</b>
<b>Total Actif</b>		<b>529 313 584</b>	<b>498 978 477</b>

## 2.2 Bilan (Passif)

Tableau 4 : Passif au 31 décembre 2023

En milliers de dirhams	Notes	2023	2022
<b>Billets et monnaies en circulation</b>	<b>8</b>	<b>412 752 041</b>	<b>372 786 283</b>
- Billets en circulation		408 599 194	368 820 223
- Monnaies en circulation		4 152 848	3 966 060
<b>Engagements en or et en devises</b>	<b>9</b>	<b>5 524 282</b>	<b>6 742 577</b>
- Engagements en or		-	-
- Engagements en devises		5 524 282	6 742 577
<b>Engagements en dirhams convertibles</b>	<b>10</b>	<b>20 222 140</b>	<b>21 230 274</b>
- Engagements envers des organismes financiers internationaux		20 201 079	21 212 432
- Autres engagements		21 060	17 842
<b>Dépôts et engagements en dirhams</b>	<b>11</b>	<b>38 000 970</b>	<b>42 444 609</b>
- Compte courant du Trésor public		10 878 799	4 087 201
- Dépôts et engagements en dirhams envers les banques marocaines		22 607 941	32 383 423
- Comptes courants		22 607 941	32 383 423
- Comptes de reprises de liquidités		-	-
- Comptes de facilités de dépôts		-	-
- Dépôts des administrations et des établissements publics		1 252 740	1 331 794
- Autres comptes		3 261 490	4 642 191
<b>Autres passifs</b>	<b>12</b>	<b>23 761 499</b>	<b>30 670 166</b>
<b>Allocations de Droits de Tirage Spéciaux</b>	<b>3</b>	<b>18 829 944</b>	<b>19 725 415</b>
<b>Capitaux propres et assimilés</b>	<b>13</b>	<b>5 117 032</b>	<b>5 792 002</b>
- Capital		500 000	500 000
- Réserves		5 001 340	5 263 461
- Report à nouveau		-384 308	28 542
- Autres capitaux propres		-	-
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>5 105 675</b>	<b>-412 850</b>
<b>Total Passif</b>		<b>529 313 584</b>	<b>498 978 477</b>

## 2.3 Hors bilan

Tableau 5 : Hors bilan au 31 décembre 2023

En milliers de dirhams	Notes	2023	2022
<b>Opérations de change au comptant</b>			
Devises à livrer au comptant		-	-
Dirhams à recevoir au comptant		-	-
<b>Opérations de change à terme</b>			
	<b>14</b>		
Devises à recevoir à terme		5 025 367	4 834 546
Devises à livrer à terme		5 077 338	4 851 467
<b>Opérations de change-dépôts en or et en devises</b>			
	<b>14</b>	<b>9 850 050</b>	<b>9 265 794</b>
<b>Opérations de change-opérations d'arbitrage</b>			
	<b>14</b>		
Devises à recevoir		5 304	-
Devises à livrer		5 267	-
<b>Ajustement devises hors bilan</b>			
		-	-
<b>Engagements sur produits dérivés</b>			
		-	-
<b>Engagements sur titres</b>			
	<b>15</b>		
Titres reçus sur avances accordées		107 969 056	95 487 149
Titres reçus sur avances à accorder		12 298 400	11 492 600
Autres garanties reçues sur avances accordées		30 750 502	29 789 531
Avances à accorder		11 683 480	10 917 970
Titres étrangers à recevoir		-	-
Titres étrangers à livrer		-	-
<b>Autres engagements</b>			
	<b>16</b>		
Garanties de marchés reçues		130 505	100 424
Engagements de garanties reçues au titre des prêts au personnel		904 446	922 152
Engagements de financement donnés en faveur du personnel		9 400	13 188
Autres engagements donnés		1 000	1 000

## 2.4 Compte de produits et charges

Tableau 6 : CPC comptable au 31 décembre 2023

En milliers de dirhams	Notes	2023	2022
<b>Produits</b>		<b>13 863 998</b>	<b>6 876 041</b>
Intérêts perçus sur avoirs et placements en or et en devises	17	6 109 045	3 340 653
Intérêts perçus sur créances sur les établissements de crédit et assimilés	18	3 002 226	1 562 197
Autres intérêts perçus	19	9 689	9 758
Commissions perçues	20	1 135 349	1 121 250
Autres produits financiers	21	1 183 547	295 166
Ventes de biens et services produits	22	490 118	382 028
Produits divers	23	32 712	47 049
Reprises sur amortissements		-	-
Reprises de provisions	24	1 887 286	111 191
Produits non courants	25	14 026	6 748
<b>Charges</b>		<b>8 758 323</b>	<b>7 288 891</b>
Intérêts servis sur engagements en or et en devises	26	726 952	282 269
Intérêts servis sur dépôts et engagements en dirhams	27	379 467	200 982
Commissions servies	28	33 985	30 810
Autres charges financières	29	767 408	1 673 613
Charges de personnel	30	850 114	898 809
Achats de matières et fournitures	31	343 563	370 771
Autres charges externes	32	416 771	370 044
Dotations aux amortissements et aux provisions	33	561 965	3 323 110
Charges non courantes	34	1 008 188	111 468
Impôt sur le résultat	35	3 669 909	27 012
<b>Résultat net</b>		<b>5 105 675</b>	<b>-412 850</b>

## 2.5 Tableau des flux de trésorerie

Tableau 7 : Flux de trésorerie au 31 décembre 2023

En milliers de dirhams	2023	2022
<b>Trésorerie et dépôts en devises en début d'exercice</b>	<b>36 713 644</b>	<b>58 108 674</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>27 120 078</b>	<b>-40 289 051</b>
Intérêts reçus	8 439 261	3 721 084
Commissions sur opérations bancaires reçues	1 135 349	1 121 250
Autres produits reçus	679 484	301 398
Intérêts et commissions versés	-1 137 947	-510 307
Charges du personnel versées	-840 699	-754 750
Impôts et taxes payés	-143 735	-490 346
Autres charges versées	-1 674 907	-969 121
+/- Variation des dépôts Trésor Public en dirhams	6 791 599	-1 170 833
+/- Variation des dépôts envers les banques marocaines en dirhams	-9 776 280	3 898 726
+/- Variation des dépôts autres clientèle en dirhams et en devises	-2 279 777	2 195 281
+/- Variation des titres de placements étrangers en devises	18 951 289	940 432
+/- Variation des titres de transactions étrangers en devises	-	-
+/- Variation avances aux banques	-15 181 874	-23 196 076
+/- Variation autres dettes du passif	22 781 453	-25 196 422
+/- Variation des autres actifs	-623 138	-179 368
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>-49 623 163</b>	<b>-46 526 366</b>
+/- Variation des titres d'investissements étrangers en devises	-48 998 387	-44 042 968
+/- Variation souscription au FMI-Tranche de réserve	-	-
+/- Variation avoirs en droits de tirage spéciaux	-382 634	-2 337 566
+/- Variation avoirs et placements en or	-	-
+/- Variation dépôts auprès du FMI	-	-
+/- Variation souscription au FMA	-	-
+/- Variation allocations de droits de tirage spéciaux	-	-
Acquisitions d'immobilisations	-255 967	-139 798
Produits de cession des immobilisations	13 825	-6 034
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>39 965 758</b>	<b>35 075 708</b>
+/- Variation des billets et monnaie en circulation	39 965 758	35 075 708
<b>Réévaluation Trésorerie et dépôts en devises</b>	<b>-2 288 768</b>	<b>30 344 679</b>
<b>Trésorerie et dépôts en devises à la fin de l'exercice</b>	<b>51 887 549</b>	<b>36 713 644</b>



## 2.6 Tableau de variation des capitaux propres

**Tableau 8 : Variation des capitaux propres au 31 décembre 2023**

En milliers de dirhams	Solde d'ouverture 2023	Affectation du résultat 2022	Restitution Réserve pour perte de change	Résultat 2023	Opérations sur capital (+Aug / - Dim)	Solde de Clôture 2023
Capital	500 000					500 000
Report à nouveau	28 542	-412 850				-384 308
Réserves	5 263 461		-262 120			5 001 340
Résultat de l'exercice	-412 850	412 850		5 105 675		5 105 675
Résultat en instance d'affectation						
<b>Total</b>	<b>5 379 152</b>	<b>0</b>	<b>-262 120</b>	<b>5 105 675</b>	<b>0</b>	<b>10 222 707</b>

## 2.7 Principales règles comptables et méthodes d'évaluation

### 2.7.1 Cadre réglementaire

Les états de synthèse sont élaborés et présentés conformément au plan comptable de Bank Al-Maghrib tel que validé par le Conseil National de la Comptabilité (CNC) en mai 2007.

La Banque applique les prescriptions comptables indiquées dans le code général de normalisation comptable (CGNC) pour tout ce qui est commun aux entreprises notamment en matière d'évaluation des stocks et des immobilisations.

Les états de synthèse tels qu'énumérés dans l'article 47 de la loi n°40-17 portant statut de Bank Al-Maghrib, comprennent le bilan, le compte de produits et charges et l'état des informations complémentaires (ETIC).

Parallèlement, la Banque dresse annuellement une situation de l'hors bilan, le tableau des flux de trésorerie et le tableau de variation des capitaux propres.

### 2.7.2 Méthodes d'évaluation

#### *Les avoirs et engagements en or et en devises*

##### Opérations de change

Sont considérées comme opérations de change, les achats et ventes de devises au comptant et à terme qui entraînent :

- soit une variation d'un avoir ou d'un engagement dans une devise et une variation d'un engagement ou d'un avoir en dirhams ;
- soit une variation d'un avoir ou d'un engagement dans une devise et une variation d'un engagement ou d'un avoir dans une autre devise.

Ces opérations sont comptabilisées dans les comptes de l'hors bilan correspondants à leur date d'engagement, puis enregistrées dans les comptes du bilan à la date de valeur ou de livraison.

##### Réévaluation des avoirs en or et en devises

Les avoirs et les engagements en or, en métaux précieux et en devises y compris les DTS sont évalués sur la base des cours de change en vigueur du dernier jour ouvrable de l'exercice.

**Tableau 9 : Evolution des cours de change (\*)**

En DH	2023	2022	Var.%
XAU	20 439,00	18 985,00	7,7
USD	9,89	10,45	-5,3
EUR	10,94	11,16	-1,9
XDR	13,27	13,90	-4,5

(\*) Cours de référence de fin d'année.

Les gains et les pertes résultant de cette opération sont inscrits au « compte d'évaluation des réserves de change » figurant au passif du bilan de la Banque et ce, conformément aux dispositions de la nouvelle convention régissant ce compte, conclue entre Bank Al-Maghrib et l'Etat en date du 1<sup>er</sup> novembre 2022 et abrogeant les dispositions de celle du 29 décembre 2006.

Conformément aux dispositions de cette convention, le solde du « compte d'évaluation des réserves de change » doit être maintenu créditeur à un seuil minimum égal à 2,5% des avoirs extérieurs nets de la Banque à la date de clôture de l'exercice. Au cas où une perte de change porte le solde du « compte d'évaluation des réserves de change » à un niveau inférieur à ce seuil, le montant de l'insuffisance est prélevé sur le compte de résultat de la Banque au titre de l'exercice concerné, dans la limite de 10% du bénéfice net dudit exercice, logé dans un compte de « réserve pour perte de change » et inscrit au passif du bilan de la Banque.

Dans le cas où le « compte d'évaluation des réserves de change » affiche un solde débiteur, celui-ci est inscrit à l'actif du Bilan de la Banque et aucune provision pour risques et charges n'est constituée.

Au cas où le « compte d'évaluation des réserves de change » affiche un solde débiteur non couvert par le solde du compte « réserve pour perte de change », il sera procédé à l'alimentation de la réserve pour perte de change par prélèvement du bénéfice net de la Banque dans la limite de 20%.

### **Les titres**

Les titres acquis dans le cadre de la gestion des réserves de change sont classés, en fonction de l'intention présidant à leur détention, en portefeuille de transaction, de placement ou d'investissement.

**Le portefeuille de transaction** est composé de titres acquis avec l'intention, dès l'origine, de les revendre à brève échéance. Ils sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, frais d'achats inclus et, le cas échéant, coupons courus inclus. Les plus ou moins-values découlant de l'évaluation quotidienne de ces titres au prix de marché sont comptabilisées dans les comptes de résultat correspondants.

**Le portefeuille d'investissement** est constitué de titres acquis avec l'intention de détention jusqu'à l'échéance. Ils sont comptabilisés selon les règles ci-après :

- ils sont inscrits à leur prix d'acquisition, frais exclus et le cas échéant, coupons courus exclus ;
- les plus-values latentes sur ces titres ne sont pas constatées ;
- les moins-values latentes sur ces titres ne sont constatées que quand la Banque estime que le titre qui accuse une moins-value latente, sera probablement revendu durant l'exercice suivant ainsi que dans le cas où il existe un risque probable de défaillance de l'émetteur ;
- les différences entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement des titres (décote ou prime) sont amorties d'une manière actuarielle sur la durée résiduelle des titres.

En date du 1<sup>er</sup> janvier 2020, la Banque a basculé de la méthode linéaire vers la méthode actuarielle pour l'étalement des décotes/surcotes sur titres d'investissement et ce, afin de s'aligner sur les meilleures pratiques internationales. Cette méthode est également admise par le plan comptable de Bank Al-Maghrib tel que validé par le CNC au même titre que la méthode linéaire.

Au 31/12/2023, aucune provision n'a été constatée pour ce portefeuille.

**Le portefeuille de placement** est composé des titres autres que ceux classés dans les portefeuilles de transaction ou d'investissement. Leur comptabilisation suit les règles suivantes :

- les entrées en portefeuille sont inscrites au bilan au prix d'acquisition, frais d'acquisition exclus et le cas échéant coupons courus exclus ;
- les différences entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des titres (décote ou prime) ne sont pas amorties sur la durée de détention des titres ;
- les moins-values latentes résultant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché de ces titres font l'objet de provisions pour dépréciation sur une base quotidienne. Cependant, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Quant aux titres à intérêts précomptés, ils sont comptabilisés à leur prix de remboursement. Les intérêts précomptés sont étalés sur la durée de vie des titres et comptabilisés quotidiennement dans les comptes de produits ou de charges.

### ***Les autres avoirs en devises***

La Banque dispose de portefeuilles de titres libellés en dollar américain dont la gestion est déléguée à la Banque Mondiale sur la base de contrats de délégation.

Ils sont initialement comptabilisés à leur prix d'acquisition ; les plus ou moins-values sont comptabilisées aux comptes de produits et charges appropriés et ce, sur la base des valeurs liquidatives communiquées par le mandataire de gestion.

### ***Les créances sur le Trésor public***

Dans le cadre de la convention conclue entre la Banque et l'Etat en novembre 2022 fixant les modalités d'utilisation par ce dernier des disponibilités de la Ligne de Précaution et de Liquidité (LPL) du Fonds Monétaire International (FMI), cette opération a été constatée, dans les comptes de la Banque, en tant que créance vis-à-vis de l'Etat et ce, conformément aux préconisations prévues par le manuel du FMI.

Cette créance est réévaluée périodiquement au cours de change à la date de clôture.

Le plan comptable de Bank Al-Maghrib ne prévoit au niveau de la présentation bilantielle de l'actif, pour ses relations avec l'Etat, que la rubrique « Concours financiers à l'Etat ». Toutefois, cette opération de rétrocession de la LPL bien qu'elle soit relatée en tant que créance vis-à-vis de l'Etat, ne peut être considérée comme un concours financier à l'Etat du fait que la Banque représente uniquement un intermédiaire entre le FMI et l'Etat.

Par conséquent et en respect du principe d'image fidèle, il a été procédé :

- au changement de l'intitulé de la rubrique « Concours financiers à l'Etat » par « Créances sur le Trésor public » ;
- à l'insertion d'un poste dédié « Créance liée à l'utilisation de la LPL par l'Etat »
- et au maintien, dans la rubrique, du poste « Concours financiers à l'Etat ».

### ***Les immobilisations corporelles et incorporelles***

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Ils figurent à l'actif du bilan pour une valeur nette constituée de leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés.

Les immobilisations, frais accessoires inclus, sont amorties suivant la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilisation probable du bien en appliquant les taux d'amortissement en vigueur.

Les durées d'amortissement retenues, selon la nature de chaque immobilisation, sont les suivantes :

**Tableau 10 : Délais d'amortissement des immobilisations**

Immeubles	20 ans
Agencements, aménagements et installations	5 ans
Matériel de Dar As-Sikkah	10 ans
Matériel de bureau, matériel et logiciels informatiques, véhicules et autres matériels	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Smartphones et tablettes	3 ans 4 mois

### ***Les immobilisations financières***

Les titres de participation dans les institutions financières marocaines et étrangères figurent à l'actif du bilan pour leur valeur nette comptable correspondant à leur coût d'acquisition, diminuée des éventuelles provisions constituées à la date d'arrêt. En ce qui concerne les participations étrangères, leur valeur est convertie en dirhams au cours historique de la devise.

S'agissant des titres non entièrement libérés, ils sont portés à l'actif pour leur valeur totale y compris le reliquat restant à libérer. La quote-part non encore libérée est constatée en contrepartie d'un compte de dette du passif du bilan.

Les éventuelles provisions pour dépréciation de ces titres non cotés sont évaluées à la clôture de l'exercice selon la méthode de l'actif net comptable sur la base des derniers états de synthèse communiqués.

### ***Les stocks***

Les stocks sont constitués principalement :

- des matières et fournitures consommables ;
- des matières premières pour la fabrication des billets, des monnaies et des documents et cartes identitaires sécurisés (papier, encres, flans, puces, cartes, etc.) ;
- des produits finis et encours (documents sécurisés, et autres)
- et des pièces commémoratives.

Les matières et fournitures consommables sont inscrites au bilan à leur prix d'achat diminué, le cas échéant, de la provision constituée au titre de leur dépréciation à la date d'arrêt.

Les matières premières sont inscrites au bilan à leur coût composé du prix d'acquisition majoré des frais d'approche et diminué, le cas échéant, de la provision constatée au titre de leur dépréciation.

Les produits finis et les encours de produits destinés à la vente sont inscrits au bilan à leur coût de production minoré, le cas échéant, de la provision constituée au titre de leur dépréciation.

### ***Le bénéfice distribuable***

Le bénéfice distribuable est constitué du bénéfice net de l'exercice, diminué de la perte antérieure réalisée en 2022 et augmenté du report bénéficiaire des exercices précédents.

## 2.8 Dispositif d'encadrement des risques financiers inhérents à la gestion des réserves de change

### *Définition des risques financiers*

Les risques financiers auxquels la Banque est exposée dans le cadre de la gestion des réserves de change sont :

- le **risque de crédit**, défini comme étant :
  - d'une part, le risque de défaut de paiement (risque de contrepartie) qui correspond à l'incapacité d'une contrepartie à remplir ses obligations ;
  - et d'autre part, le risque d'abaissement de la notation de crédit d'une contrepartie par une ou plusieurs agences de notation.
- le **risque de marché** correspond au risque de perte résultant d'une évolution défavorable des facteurs de marché liés, entre autres, aux mouvements des taux d'intérêt ou de change.
- le **risque de liquidité** correspond à l'incapacité à faire face aux engagements immédiats du pays par la vente d'actifs, sans impact significatif sur leurs prix.

### *Cadre de Gouvernance*

Dans le cadre de sa mission relative à la gestion des réserves de change, la Banque dispose d'un dispositif de gestion des risques financiers qui permet l'identification, la surveillance et l'atténuation des risques inhérents aux opérations de gestion des réserves de change, à savoir les risques de crédit, de marché et de liquidité.

Pour atteindre cet objectif, la gestion du risque au sein de Bank Al-Maghrib repose sur un cadre de gouvernance clair et hiérarchisé.

En effet, le **Conseil de la Banque** valide chaque année la politique de placement des réserves de change et les tolérances au risque. Il approuve également l'univers d'investissement et l'allocation stratégique des actifs. Le **Comité Monétaire et Financier** (CMF) veille à la mise en œuvre de l'allocation stratégique et valide la gestion des réserves de change. Il examine également l'évolution des indicateurs de risques financiers inhérents à la gestion des réserves. Enfin, le **Comité d'Audit** examine l'évolution annuelle des risques financiers et opérationnels de la Banque.

Les objectifs de détention et de gestion des réserves, les principes de placement, les limites par classe d'actifs ainsi que les règles d'éligibilité et de concentration des émetteurs et des contreparties, sont fixés dans le cadre d'une directive d'investissement tandis que les indices de référence des portefeuilles et leur mode de gestion sont définis dans le cadre de l'allocation stratégique approuvée par le Conseil de la Banque.



D'un point de vue opérationnel, l'ensemble des expositions de la Banque en devises font l'objet d'un contrôle et d'une surveillance au quotidien, en vue de se conformer à la directive d'investissement et à l'allocation stratégique.

Dans ce cadre, ces expositions font l'objet d'analyses approfondies au niveau des rapports élaborés régulièrement et communiqués aux différents organes de gouvernance de la Banque, notamment au Comité Monétaire et Financier.

## ***Gestion des risques financiers***

### Risque de crédit

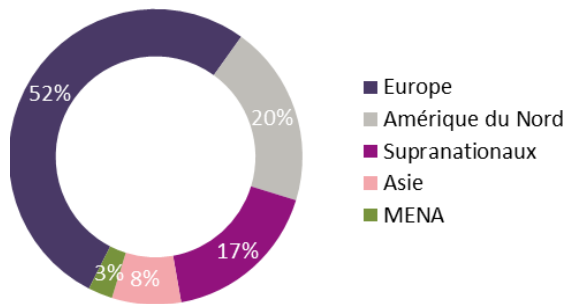
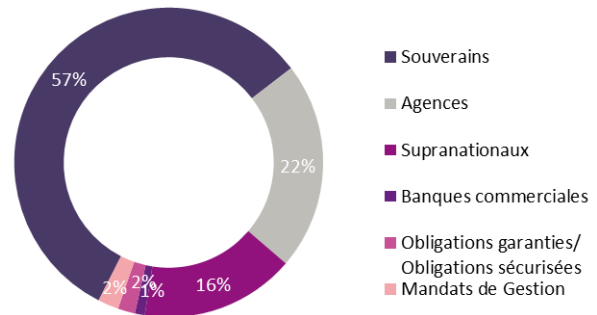
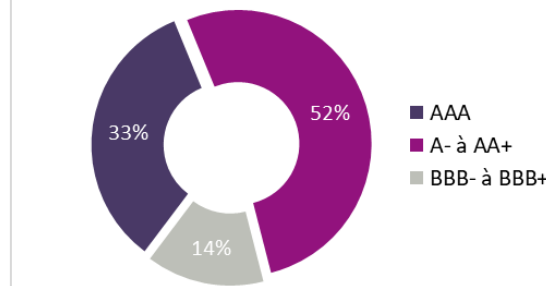
Le risque de crédit est géré par la Banque à travers la fixation des critères d'éligibilité des émetteurs de titres et des contreparties, tout en veillant à ce que les placements soient conformes aux principes de sécurité et de liquidité.

Les critères minimaux sont différenciés en fonction du risque de crédit induit par les différents instruments. Ils sont plus élevés pour les opérations engendrant un risque de crédit direct, comme les dépôts à blanc, que pour les opérations se dénouant dans un système de règlement-livraison. Actuellement, la notation de crédit moyenne minimale est de « A- » pour les placements monétaires auprès de contreparties bancaires, et de « BBB- » pour les placements obligataires.

En plus des critères d'éligibilité, la Banque fixe des limites permettant d'éviter une prise de risque et une concentration excessive. Il s'agit notamment des limites d'exposition par émetteur, par contrepartie, par classe d'actifs, par pays et par notation de crédit.

Afin d'assurer une appréciation de l'exposition globale au risque de crédit, la Banque calcule et suit quotidiennement la notation de crédit moyenne des portefeuilles de réserves ainsi que la « VaR Crédit » à 99% qui évalue le montant des pertes potentielles sur un horizon d'un an liées à un événement de crédit (un abaissement de notation ou un défaut).

Au terme de l'année 2023, la notation de crédit moyenne des réserves de change s'est améliorée d'un cran passant de « AA- » à « AA », à la faveur du renforcement de l'exposition sur les actifs de très bonne qualité de crédit.

**Graphique 2 : Répartition des expositions des portefeuilles par région****Graphique 3 : Répartition des expositions des portefeuilles par classe d'actifs****Graphique 4 : Répartition des portefeuilles obligataires par notation**

### Risque de marché

Le risque de marché lié à la gestion des réserves de change provient, principalement, du risque de taux et du risque de change.

#### - Risque de taux

La Banque gère le risque de taux à travers des indices de référence pour l'ensemble des portefeuilles ainsi que des écarts de durée autorisés par rapport à ces indices dans le cadre de l'allocation stratégique.

L'exposition au risque de taux est mesurée par divers indicateurs, notamment, la perte potentielle maximale (VaR), la durée et la volatilité des performances par rapport aux indices de référence (Tracking Error).

A fin 2023, la durée des réserves de change s'est établie à 1,9 an contre 2,1 ans à fin 2022.

### - Risque de change

Le risque de change est induit par l'impact de l'évolution des cours de change des devises contre le dirham. Ce risque provient, d'une part, de la déviation entre la composition en devises des réserves de change et la pondération du panier du dirham qui est de 60% pour l'euro et de 40% pour le dollar américain (encadrée à travers une limite de déviation maximale de 5% définie par l'allocation stratégique) et, d'autre part, de la variation de l'écart entre le cours de change du dirham et le cours central de la bande de fluctuation.

### Risque de liquidité

La Banque gère le risque de liquidité à travers la constitution de portefeuilles liquides au sein des réserves de change :

- **Réserves de précaution** : constituées d'actifs disponibles et liquides permettant de satisfaire les besoins à court terme de la Banque. Au terme de l'année 2023, les réserves de précaution se sont établies à près de 57 milliards de dirhams ;
- **Portefeuilles des réserves excédentaires comptabilisés en valeur marché** : constitués d'actifs liquides pouvant être mobilisés en cas d'épuisement de la tranche « réserves de précaution ». La valeur de ces portefeuilles s'est établie à 34 milliards de dirhams à fin 2023.

Le risque de liquidité est également encadré, au niveau des portefeuilles liquides précités, à travers des règles de taille minimale et de ratio d'emprise maximal pour les émissions obligataires.

## 2.9 Commentaires sur les postes du bilan

### Actif

En vertu de l'article 12 de son statut, Bank Al-Maghrib détient et gère les réserves de change qui sont constituées des avoirs en or, en devises et en DTS.

#### **Note 1 : Avoirs et placements en or**

Ce poste abrite la contrevaletur en dirhams des avoirs en or conservés au Maroc et auprès de dépositaires étrangers, ainsi que des placements en or effectués avec des contreparties étrangères. Depuis fin 2006, ces avoirs et placements sont évalués au cours du marché. Les gains et les pertes issus de cette opération sont imputés au compte d'évaluation des réserves de change<sup>5</sup> et ce, conformément aux dispositions de la convention régissant ce compte conclue le 1<sup>er</sup> novembre 2022 entre Bank Al-Maghrib et le Ministère de l'Economie et des Finances.

Au terme de l'année 2023, la contrevaletur des avoirs en or s'est élevée à 14 532 787 KDH, en hausse de 8% (contre 12% en 2022), sous l'effet combiné de l'appréciation du cours de l'or (exprimé en USD) et du dirham contre l'USD.

La quantité d'or est restée stable, d'une année à l'autre, à 711 032 onces (correspondant à 22 tonnes).

**Tableau 11 : Avoirs et placements en or**

	2023	2022
Prix de l'once d'or <sup>(1)</sup>	20 439	18 985
Quantité en onces d'or	711 032	711 032
Maroc	4 855	4 855
Etranger	706 177	706 177
<b>Valeur de marché <sup>(2)</sup></b>	<b>14 532 787</b>	<b>13 498 946</b>
<b>Stock d'or (en tonnes)</b>	<b>22,12</b>	<b>22,12</b>

<sup>(1)</sup> Cours de l'or/DH.

<sup>(2)</sup> En milliers de dirhams.

#### **Note 2 : Avoirs et placements en devises**

Ce poste abrite principalement la contrevaletur en dirhams des avoirs en devises investis en dépôts monétaires (comptes à vue et à terme) et en titres obligataires étrangers.

Les avoirs et placements en devises se sont élevés à 333 341 042 KDH à fin 2023, en augmentation de 5% attribuable à la hausse des réserves de change et à l'évolution des cours de change. Le mouvement haussier a été constaté depuis le début de cette année, suite à l'émission par le Trésor en mars d'un emprunt obligataire sur le marché financier international de 2,5 milliards de dollars.

<sup>5</sup> Le solde créditeur de ce compte ne peut être porté aux produits de l'exercice ni distribué ou affecté à un quelconque emploi.

**Tableau 12 : Ventilation par type de placement**

En milliers de dirhams	2023	Part	2022	Part
Comptes à vue	32 038 072	10%	14 950 449	5%
Comptes à terme	3 701 951	1%	20 036 244	6%
Titres de placement <sup>(1)</sup>	48 301 534	14%	68 150 160	21%
Titres d'investissement	231 316 781	69%	189 216 267	59%
Titres de transaction	-	-	-	-
Autres <sup>(2)</sup>	17 982 704	5%	26 514 010	8%
<b>Total</b>	<b>333 341 042</b>	<b>100%</b>	<b>318 867 128</b>	<b>100%</b>

<sup>(1)</sup> Compte tenu des provisions pour dépréciation des titres. La valorisation au prix du marché des titres de placement s'élevé à fin décembre 2023 à 48 354 688 KDH.

<sup>(2)</sup> Y compris les intérêts courus, les mandats de gestion et les BBE.

Les avoirs en devises représentent 63% des actifs de la Banque au lieu de 64% en 2022, et sont investis à hauteur de 84% en titres obligataires (+9%). Au sein de cette catégorie, le portefeuille des titres d'investissement s'est accru de 22% à 231 316 781 KDH, suite au renforcement courant cette année de la taille des portefeuilles « HTM » principalement en EUR. En revanche, le portefeuille des titres de placement a baissé de 29% à 48 301 534 KDH.

Les dépôts et placements monétaires qui représentent 11% des avoirs et placements en devises, ont pour leur part, connu une progression de 2% pour se situer à 35 740 023 KDH induite par l'augmentation des dépôts notamment auprès des Banques centrales.

**Tableau 13 : Ventilation par devise**

En milliers de dirhams	2023	2022	Var. %
EUR	194 438 287	180 047 841	8
USD	135 824 332	136 424 149	-0,4
Autres devises	3 078 422	2 395 138	29
<b>Total</b>	<b>333 341 042</b>	<b>318 867 128</b>	<b>5</b>

**Tableau 14 : Ventilation par durée résiduelle <sup>(\*)</sup>**

	2023	2022
≤ 1an	24%	23%
> 1 an	76%	77%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

<sup>(\*)</sup> Titres détenus dans les portefeuilles gérés en interne, y compris les certificats de dépôts.

### **Note 3 : Avoirs auprès d'organismes financiers internationaux**

Ce poste, abritant les positions auprès du FMI et du FMA, a diminué de 3% à 22 101 677 KDH, traduisant principalement la baisse des avoirs en DTS sous l'effet de la dépréciation du cours de change du DTS (-5%).

## Position avec le FMI

### A l'actif :

- la souscription au FMI - Tranche de réserve constitue la fraction prise en charge par Bank Al-Maghrib (18,4%) au titre de la quote-part du Maroc au FMI et se compose de :

- la tranche disponible : 150,08

millions de DTS (1 992 079 KDH), représentant la participation en devises de Bank Al-Maghrib au FMI, dont la dernière souscription de la Banque a porté sur un montant de 76,55 millions de DTS ;

- la tranche mobilisée : 14,36

millions de DTS (154 337 KDH) correspondant à la quote-part du Maroc au FMI, souscrite par Bank Al-Maghrib en monnaie nationale

et inscrite au « compte n°1 » ouvert sur ses livres. La réévaluation de la tranche de la réserve mobilisée s'est soldée à fin décembre 2023 par un ajustement de -3 498 KDH contre +15 784 KDH une année auparavant.

Tableau 15 : Position avec le FMI

En milliers de dirhams	2023	2022	Var. %
<b>ACTIF</b>			
Souscription au FMI- Tranche de réserve	2 146 416	2 248 490	-5
Avoirs en DTS	19 553 046	20 100 998	-3
<b>Total</b>	<b>21 699 461</b>	<b>22 349 488</b>	<b>-3</b>
<b>PASSIF</b>			
Allocations de DTS	18 829 944	19 725 415	-5
Comptes n°1 et 2 (*)	20 183 015	21 169 525	-5
<b>Total</b>	<b>39 012 959</b>	<b>40 894 940</b>	<b>-5</b>

(\*) Compte tenu de la réévaluation des avoirs en dirhams au cours de change DTS du dernier jour ouvrable de l'exercice.

Le transfert opéré cette année dans les comptes n°1 et 2 du FMI a induit un ajustement de la tranche de la réserve de 2,7 millions de DTS, soit l'équivalent de 37 096 KDH.

- Les avoirs en DTS : représentant la contrevaletur des avoirs de Bank Al-Maghrib auprès du FMI. Ce compte enregistre à son débit, les opérations d'achats de DTS par la Banque et les rémunérations versées par le FMI et à son crédit, les paiements sur une base trimestrielle des commissions sur allocations de DTS ainsi que les remboursements d'emprunts du Maroc. Ces avoirs ont été renforcés en 2021, suite à l'émission par le FMI d'une allocation générale de DTS au profit des pays membres de 456 milliards de DTS. La part allouée au Maroc au titre de cette allocation s'élève à 857,2 millions de DTS (l'équivalent de 10,9 milliards de dirhams<sup>6</sup>).

<sup>6</sup> Impactant à l'actif les avoirs en DTS et au passif les allocations de DTS.

Au terme de l'année 2023, leur contrevaieur en dirhams a reflué à 19 553 046 KDH, soit 3% de moins qu'en 2022, sous l'effet de la dépréciation du cours du DTS contre dirham (-5%) et du prélèvement sur les avoirs en DTS des frais financiers au titre de la ligne de précaution et de liquidité d'un montant de 68,8 millions de DTS (925 766 KDH) et de la commission au titre de la ligne de crédit modulable<sup>7</sup> de 9,6 millions de DTS (132 607 KDH). Cette baisse a été, néanmoins, atténuée par l'acquisition par la Banque courant 2023 de 100 millions de DTS (1 361 809 KDH).

**Au passif** figure le poste « Allocations de Droits de Tirage Spéciaux » qui correspond à la contrevaieur en dirhams des allocations de DTS accordées par le FMI au Maroc en sa qualité de pays membre. Ce compte a été crédité en 2009 de 5,7 milliards de dirhams, représentant la part du Maroc dans l'allocation générale et l'allocation spéciale (475,8 millions de DTS)<sup>8</sup> octroyées par le FMI en faveur des pays membres, et en 2021 de 10,9 milliards de dirhams relatifs à la part du Maroc au titre de l'allocation générale (857,2 millions de DTS) réalisée en août de cette année par le FMI.

A fin 2023, ce poste a baissé de 5% (-895 471 KDH) à 18 829 944 KDH, attribuable principalement à la dépréciation du cours du DTS contre le dirham (-5%).

### Souscription au FMA

Elle représente la fraction, prise en charge par la Banque, de la souscription libérée au capital du FMA. La participation du Maroc à cette Institution s'élève à 41,33 millions de Dinars Arabes, répartie entre Bank Al-Maghrib et le Trésor comme suit :

- 200 000 Dinars Arabes libérés en monnaie nationale versés au compte du FMA ouvert sur les livres de Bank Al-Maghrib. La part revenant à la Banque est de 150 000 Dinars Arabes (6 257 KDH) ;
- 21,69 millions de Dinars Arabes souscrits en devises dont la part revenant à la Banque ressort à 10,10 millions de Dinars Arabes (402 216 KDH) est restée stable depuis la dernière augmentation du capital en 2018 ;
- 19,44 millions de Dinars Arabes dont 9,10 millions revenant à Bank Al-Maghrib au titre des augmentations du capital du FMA par incorporation des réserves, intervenues en 2005 (5,88 millions de Dinars Arabes) et en 2013 (3,23 millions de Dinars Arabes).

<sup>7</sup> Le Conseil d'administration du FMI a approuvé le 3 avril 2023 un accord de deux ans en faveur du Maroc au titre de la ligne de crédit modulable, pour un montant de 3,73 milliards de DTS.

<sup>8</sup> Dont 436 millions de DTS au titre de l'allocation générale correspondant à 74,13% de la quote-part du Maroc en 2009 (588,2 millions de DTS) et 39,7 millions de DTS relatifs à l'allocation spéciale accordée conformément au quatrième amendement du FMI.

**Note 4 : Créances sur le Trésor Public**

Cette rubrique abrite la créance liée à l'utilisation par le Trésor en 2022 de la contrevaletur en dirhams des disponibilités issues du tirage sur la LPL en avril 2020, portant sur un montant de 1 499,8 millions de DTS et ce, conformément aux dispositions de la convention conclue dans ce cadre en novembre 2022 entre Bank Al-Maghrib et le MEF.

Ce poste a affiché à fin décembre 2023 un repli de 946 684 KDH en se situant à 19 906 860 KDH, compte tenu de la variation du cours du DTS suite à la réévaluation de cette créance envers l'Etat.

**Note 5 : Créances sur les établissements de crédit et assimilés marocains**

Ce poste comprend les opérations de refinancement des établissements de crédit effectuées dans le cadre de la conduite de la politique monétaire, conformément à l'article 7 du statut de la Banque.

Bank Al-Maghrib a poursuivi en 2023 une politique monétaire restrictive en vue d'assurer un retour de l'inflation à des niveaux en ligne avec l'objectif de stabilité des prix. Elle a procédé en mars au relèvement de son taux directeur de 50 pbs le portant à 3,00%, après deux hausses en 2022 (50 pbs en septembre et 50 pbs en décembre).

Dans un contexte de creusement du déficit de liquidité, la Banque a augmenté le volume de ses interventions sur le marché bancaire à 98 milliards de dirhams, en moyenne hebdomadaire, contre 93,5 milliards en 2022.

Au 31 décembre 2023, les concours aux banques ont porté sur un montant global de 129 602 053 KDH dont :

- 60 054 014 KDH au titre des avances à 7 jours sur appel d'offres, consenties au taux directeur ;
- 42 194 039 KDH relatifs aux opérations de pension livrée (1 et 3 mois) consenties au taux directeur ;
- 27 354 000 KDH correspondant aux opérations de prêt garanti dont 7 809 000 KDH à 1 et 3 mois et 19 525 000 KDH dans le cadre des programmes de soutien au financement de l'économie<sup>9</sup> (TPME, PIAFE, banques participatives et associations de micro-crédit).

Par ailleurs, la Banque a activé en janvier et février 2023 des opérations structurelles d'Open Market, se traduisant par une injection de 16,8 milliards de dirhams (Cf. Encadré ci-après).

---

<sup>9</sup> 16 229 000 KDH au titre du programme dédié aux 'TPME', 1 686 000 KDH au taux de 1,25% dans le cadre du programme 'PIAFE' et 1 630 000 KDH mis en place en faveur des 'Banques participatives'.



**Tableau 16 : Structure des concours aux banques par instrument**

En milliers de dirhams	2023	2022	Var. %
<b>Opérations de pension</b>	<b>102 248 053</b>	<b>90 618 180</b>	<b>13</b>
Avances à 7 jours	60 054 014	69 084 621	-13
Pensions livrées	42 194 039	21 533 559	96
<b>Prêts garantis (*)</b>	<b>27 354 000</b>	<b>23 802 000</b>	<b>15</b>
<b>Total</b>	<b>129 602 053</b>	<b>114 420 180</b>	<b>13</b>

(\*) 1 mois, 3 mois et 1 an.

**Tableau 17 : Ventilation des concours aux banques par maturité (\*)**

En milliers de dirhams	2023	2022	Var. %
7 jours	60 054 014	69 084 621	-13
1 mois	20 001 328	10 001 938	100
3 mois	30 001 712	20 001 621	50
6 mois	-	679 000	-
1 an	19 545 000	14 653 000	33
<b>Total</b>	<b>129 602 053</b>	<b>114 420 180</b>	<b>-13</b>

(\*) Maturité initiale

**Encadré : Opérations d'Open Market**

La Banque a eu recours courant l'année 2023 à cinq opérations structurelles d'achat de bons du Trésor sur le marché secondaire auprès des banques marocaines. Les BDT achetés ont porté sur un montant global de 16,8 milliards de dirhams, d'une maturité moyenne de 4,5 mois.

Le détail de ces opérations est présenté dans le tableau ci-après :

Date appel d'offres	Montant	Maturité moyenne BDT (en mois)	Taux rendement moyen
09/01/2023	15 000 000 000	6,5	3,34%
16/01/2023	1 400 000 000	3	3,16%
23/01/2023	200 000 000	6	3,27%
30/01/2023	228 000 000	4	3,06%
06/02/2023	200 000 000	3	3,12%

Ces opérations ont été inscrites au niveau de l'actif de la Banque, arrivant à échéance en novembre 2023. Elles ont généré un revenu net de 288 509 KDH (Cf. notes 18, 21 et 29 du CPC).

**Note 6 : Autres actifs**

Les autres actifs comprennent, entre autres, les comptes d'encaissement et les comptes de régularisation qui sont constitués notamment des charges à répartir sur plusieurs exercices, des charges constatées d'avance et des produits à recevoir et de tout autre montant débiteur en instance de régularisation.

Les autres actifs sont passés, d'une fin d'année à l'autre, de 3 706 864 KDH à 4 823 925 KDH, en hausse de 30%. Cette variation s'explique, principalement, par la constatation en charges à répartir du 4/5 de la contribution de la Banque au fonds dédié à la gestion des effets du tremblement de terre pour un montant de 800 000 KDH<sup>10</sup>.

**Note 7 : Valeurs immobilisées nettes****Tableau 18 : Valeurs immobilisées nettes**

En milliers de dirhams	2023	2022	Var. %
(dont)			
Prêts immobilisés	749 198	777 326	-4
Titres de participation et emplois assimilés	1 960 319	1 942 407	1
Immobilisations corporelles et incorporelles	8 087 827	7 885 307	3
<b>Valeurs immobilisées brutes</b>	<b>10 797 647</b>	<b>10 605 343</b>	<b>2</b>
Amortissements et provisions	-6 134 136	-5 926 917	3
<b>Valeurs immobilisées nettes</b>	<b>4 663 512</b>	<b>4 678 426</b>	<b>-0,3</b>

L'actif immobilisé net de la Banque a accusé une légère baisse de 14 914 KDH, revenant à 4 663 512 KDH, résultant d'une augmentation plus importante des amortissements (+207 218 KDH) par rapport à celle des investissements (+202 520 KDH).

<sup>10</sup> Pour se conformer aux dispositions de l'article 247 bis du Code général des impôts portant sur l'étalement fiscal sur 5 ans de tout don ou legs pour le compte de l'État.

## Titres de participation et emplois assimilés

La valeur brute du portefeuille des titres de participation de Bank Al-Maghrib est passée de 1 942 407 KDH à fin 2022 à 1 960 319 KDH à fin 2023, suite au versement cette année par la Banque en faveur de CFCA d'une avance en compte courant d'actionnaire d'un montant de 17 500 KDH, sur décision du Conseil et en application des dispositions réglementaires régissant cette opération.

**Tableau 19 : Titres de participation et emplois assimilés<sup>11</sup>**

En milliers de dirhams	Nature de l'activité	2023				Valeur comptable brute 2022	Var. % <sup>(3)</sup>	
		Valeur comptable brute	Valeur comptable nette <sup>(1)</sup>	Situation nette <sup>(2)</sup>	Nombre d'actions détenues			Quote-part %
<b>Titres détenus dans les établissements marocains et emplois assimilés (dont)</b>		<b>74 324</b>	<b>71 239</b>			<b>56 824</b>	<b>31</b>	
Dar Ad-Damane <sup>(4)</sup>	Financier	1 265	0		5 058	1,69	1 265	-
Maroclear	Financier	4 000	4 000	321 348	4 000	20,00	4 000	-
Casablanca Finance City Authority	Financier	50 000	49 680	496 800	500 000	10,00	50 000	-
Société Marocaine de Gestion des Fonds de Garantie des Dépôts Bancaires	Financier	59	59	10 212	2 008	4,59	59	-
Créances rattachées à des participations <sup>(5)</sup>		17 500	17 500				0	
<b>Titres détenus dans les institutions financières étrangères</b>		<b>1 885 995</b>	<b>1 872 258</b>				<b>1 885 583</b>	<b>0,02</b>
Ubac Curaçao	Financier	23 228	23 228	82 614 USD	353 913	6,85	23 228	-
Swift	Financier	519	519	664 092 EUR	21	0,02	519	-
Fonds Monétaire Arabe	Financier	6 257	6 257	1 400 733 DA <sup>(6)</sup>	3	0,02	5 845	7
Programme de Financement du Commerce Arabe	Financier	16 856	16 856	1 166 315 USD	546	0,28	16 856	-
Africa50 - Financement de projets (AFP)	Financier	175 142	175 142	437 672 USD	18 000	4,31 <sup>(7)</sup>	175 142	-
Africa50 - Développement de projets (ADP)	Financier	19 460	5 722	13 335 USD	2 000	4,34 <sup>(7)</sup>	19 460	-
Banque des Règlements Internationaux	Financier	1 644 533	1 644 533	25 103 200 SDR <sup>(8)</sup>	3 000	0,50	1 644 533	
<b>Total brut des titres de participation et emplois assimilés</b>		<b>1 960 319</b>	<b>1 943 497</b>				<b>1 942 407</b>	<b>1</b>

<sup>(1)</sup> Nette des provisions constituées au titre de la dépréciation des participations de la Banque.

<sup>(2)</sup> Situation nette des organismes dans lesquels la Banque détient des participations (en milliers), calculée selon la méthode de l'actif net comptable sur la base des états de synthèse de 2022.

<sup>(3)</sup> Variation de la valeur comptable brute entre 2022 et 2023.

<sup>(4)</sup> Société en cours de liquidation.

<sup>(5)</sup> Avance en compte courant d'actionnaire en faveur de CFCA.

<sup>(6)</sup> Dinars arabes.

<sup>(7)</sup> Augmentation du capital social par apports de 8 Etats africains pour un montant global de 15,3 millions USD. La quote-part de Bank Al-Maghrib est, ainsi, revenue à 4,31% pour l'AFP et 4,34% pour l'ADP, contre 4,46% et 4,49%, respectivement en 2022.

<sup>(8)</sup> SDR : Droits de Tirage Spéciaux (DTS).

<sup>11</sup> Les chiffres contenus dans le présent tableau sont exprimés en milliers de dirhams, exception faite de la situation nette des participations étrangères présentée en devises.

## Immobilisations corporelles et incorporelles

Tableau 20 : Immobilisations corporelles et incorporelles

En milliers de dirhams	Montant brut 2022	Augmentation	Diminution	Montant brut 2023
Immeubles d'exploitation	2 316 104	15 476		2 331 580
Mobilier et matériel d'exploitation	2 893 255	146 651	53 771	2 986 135
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	1 102 275	41 769	4 080	1 139 965
Immobilisations corporelles hors exploitation	771 255	4 305	-	775 560
Immobilisations incorporelles	802 417	52 171		854 588
<b>Total</b>	<b>7 885 307</b>	<b>260 372</b>	<b>57 851</b>	<b>8 087 827</b>

A fin 2023, la valeur brute des immobilisations corporelles et incorporelles a atteint 8 087 827 KDH, en hausse annuelle de 202 520 KDH. Les investissements de cette année sont répartis principalement comme suit :

- 58% correspondant notamment à la modernisation et au renforcement de l'infrastructure informatique, la mise à niveau du matériel de production de Dar-As-Sikkah, le renouvellement de divers équipements (mobilier et matériel, manutention, maintenance et entretien, cuisines et réfectoires), et à la mise à niveau les équipements des sites à caractère social ;
- 22% pour la mise à niveau des installations électriques et de sécurité, le renouvellement des aménagements et agencements et le renforcement des dispositifs de sécurité au niveau des sites de la banque ;
- 20% consacrés à la montée en version et l'évolution de certains systèmes d'information, et à l'acquisition des licences informatiques.

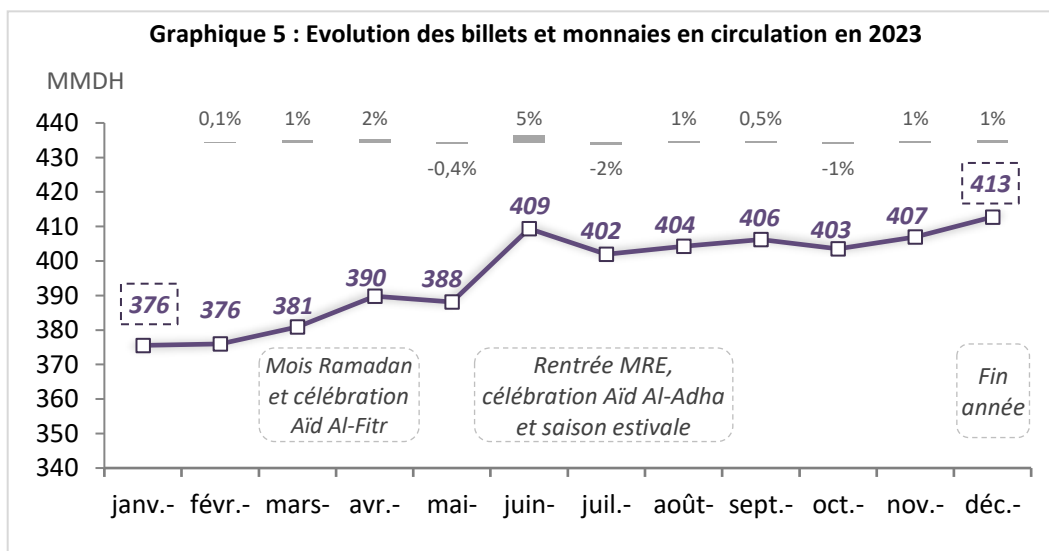
Les sorties concernent, essentiellement, la reprise d'une machine de contrôle de la qualité des billets et d'un module de conditionnement, dans le cadre du renouvellement et de mise à niveau du parc machines de fabrication des billets de banque à Dar As-Sikkah, la vente du matériel et mobilier en rebut de la Banque, et la cession d'une parcelle d'un terrain non bâti de la Banque.

## Passif

### Note 8 : Billets et monnaies en circulation

Bank Al-Maghrib exerce, conformément à l'article 5 de son statut, le privilège d'émission des billets de banque et des pièces de monnaie. Le montant de ce poste correspond à la différence entre les billets et monnaies émis et ceux qui se trouvent dans les caisses de la Banque.

Demeurant le poste le plus important du passif de la Banque (78%), la circulation fiduciaire a poursuivi une tendance haussière, passant d'une fin d'année à l'autre, de 372 786 283 KDH à 412 752 041 KDH, soit une hausse de 11% (contre +10% une année auparavant). Conformément à son profil saisonnier, elle a marqué un pic courant la période juin à septembre qui a connu une concentration d'évènements à forte demande en cash (période estivale, célébration de l'Aïd Al-Adha et rentrée scolaire).



### Note 9 : Engagements en or et en devises

Ces engagements sont composés, majoritairement, des dépôts en devises des banques étrangères et des non-résidents. Ils sont revenus à 5 524 282 KDH, soit 18% de moins par rapport à l'année précédente en lien avec la baisse exclusivement des engagements de la Banque en devises.

Il est à préciser que ces engagements abritent la partie non libérée au titre de la souscription de la Banque au capital de la BRI, pour un montant de 11,3 millions de DTS (l'équivalent de 149 321 KDH).

**Note 10 : Engagements en dirhams convertibles**

Ce poste abrite les engagements de la Banque en dirhams convertibles envers les banques étrangères, les organismes financiers internationaux (FMI et BIRD) et les non-résidents.

Le « compte n°1 » du FMI constitue l'essentiel de ce poste. Les avoirs de ce compte ainsi que ceux du « compte n°2 » du FMI sont réajustés annuellement<sup>12</sup> pour tenir compte de la parité du Dirham contre le DTS. Ils ont accusé au terme de 2023 une baisse de 5% à 20 183 015 KDH (21 169 525 KDH en 2022), suite à la réévaluation des avoirs en dirhams du FMI au titre de l'exercice clos le 30 avril 2023

d'un montant de 212 614 KDH contre 957 719 KDH en 2022. Elle a été ajustée à fin décembre 2023 de -457 398 KDH (715 672 KDH en 2022) au cours de change du dernier jour ouvrable de l'année.

La variation annuelle de -1 008 134 KDH des engagements de la Banque en dirhams convertibles s'explique, essentiellement, par celle des engagements envers les organismes financiers internationaux (-975 105 KDH).

**Note 11 : Dépôts et engagements en dirhams**

Ce poste regroupe, notamment :

- le compte courant du Trésor est tenu par Bank Al-Maghrib en vertu de l'article 16 de son statut, et rémunéré aux conditions ci-dessous, conformément à la convention signée, le 28 juillet 2009, entre le Ministère de l'Economie et des Finances et Bank Al-Maghrib :
  - la tranche inférieure ou égale à 2 milliards de dirhams est rémunérée au taux des avances à 7 jours moins 50 pbs ;
  - la tranche supérieure à 2 milliards de dirhams jusqu'à 3 milliards est rémunérée au taux des avances à 7 jours moins 100 pbs ;
  - la tranche supérieure à 3 milliards de dirhams n'est pas rémunérée.

**Tableau 21 : Engagements en dirhams convertibles**

En milliers de dirhams	2023	2022	Var.%
<b>Engagements envers les organismes financiers internationaux</b>	<b>20 201 079</b>	<b>21 212 432</b>	<b>-5</b>
Engagements envers les banques étrangères	6 437	42 684	-85
Comptes ordinaires des organismes financiers internationaux	20 194 642	21 169 747	-5
<b>Autres engagements</b>	<b>21 060</b>	<b>17 842</b>	<b>18</b>
<b>Total</b>	<b>20 222 140</b>	<b>21 230 274</b>	<b>-5</b>

<sup>12</sup> Réévaluation annuelle depuis 2022 pour neutraliser l'impact de la réévaluation de la créance liée à l'utilisation par le Trésor des disponibilités de la LPL.

- les comptes des banques marocaines, destinés principalement à satisfaire leurs obligations en matière de réserve monétaire instituée en vertu des articles 25 et 66 du statut de Bank Al-Maghrib, ont été intégralement libérés au profit des banques sur décision du Conseil du 16 juin 2020 ;
- les dépôts des administrations et des établissements publics dont le Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social.

Ce poste rubrique peut abriter, également, dans un contexte de surliquidité :

- les reprises de liquidités à 7 jours sous forme de dépôts à blanc par appel d'offres qui sont assorties du taux directeur minoré de 50 pbs ;
- les facilités de dépôts à 24 heures permettant aux banques de placer, à leur initiative, leur excédent de trésorerie. La rémunération appliquée à ces dépôts correspond au taux directeur minoré de 100 pbs.

**Tableau 22 : Dépôts et engagements en dirhams**

En milliers de dirhams	2023	2022	Var.%
Compte courant du Trésor public	10 878 799	4 087 201	>100
Comptes courants des banques marocaines	22 607 941	32 383 423	-30
Reprises de liquidités	-	-	-
Facilités de dépôts	-	-	-
Dépôts des administrations et des établissements publics	1 252 740	1 331 794	-6
Autres comptes	3 261 490	4 642 191	-30
<b>Total</b>	<b>38 000 970</b>	<b>42 444 609</b>	<b>-10</b>

A fin 2023, les dépôts et engagements en dirhams sont revenus à 38 000 970 KDH, soit 4 443 639 KDH de moins par rapport à 2022 sous l'effet conjugué notamment de la baisse des avoirs des banques marocaines (-9 775 481 KDH) et de l'accroissement des disponibilités du compte courant du Trésor public (+6 791 599 KDH).

**Note 12 : Autres passifs****Tableau 23 : Autres passifs**

En milliers de dirhams	2023	2022	Var. %
Autres opérations sur titres	361	361	-
Créditeurs divers	3 610 944	583 006	>100
Comptes de régularisation	277 336	233 179	19
Exigibles après encaissement	198 947	173 226	15
Provisions pour risques et charges	1 258 986	245 934	>100
Compte d'évaluation des réserves de change	18 414 925	29 434 461	-37
<b>Total</b>	<b>23 761 499</b>	<b>30 670 166</b>	<b>-23</b>

Les autres passifs comprennent, notamment :

- les créiteurs divers sont constitués, principalement, des retenues d'impôts et taxes dont un reliquat d'IS à payer de 2 908 792 KDH, des autres sommes dues à l'Etat et aux tiers, ainsi que des contributions aux organismes et fonds de prévoyance au titre de la couverture sociale en instance de règlement.

Ils affichent à fin 2023, un solde de 3 610 944 KDH dont 585 427 KDH correspondant à des dettes envers les fournisseurs. La décomposition de ces dettes par échéance se présente au 31 décembre 2023 comme suit :

**Tableau 24 : Décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs**

En milliers de dirhams	Montant des dettes fournisseurs à la clôture	Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues			
			Moins de 30 jours	Entre 31 et 60 jours	Entre 61 et 90 jours	Plus de 90 jours
<b>Dates de clôture</b>						
Exercice 2022	431 768	431 704	-	-	-	64
Exercice 2023	585 427	585 374	-	-	-	53

- les comptes de régularisation qui sont composés, principalement, des opérations inter-systèmes, des charges à payer et des produits constatés d'avance, sont passés, entre 2022 et 2023, de 233 179 KDH à 277 336 KDH ;
- les exigibles après encaissement dont les comptes constituent la contrepartie des valeurs remises à l'encaissement sont passés à 198 947 KDH à fin 2023 contre 173 226 KDH un an plus tôt ;



- les provisions pour risques et charges qui sont destinées à couvrir des événements survenus ou en cours, rendent probables mais dont la réalisation est incertaine, ont atteint 1 258 986 KDH à fin 2023 contre 245 934 KDH un an auparavant. Cette évolution recouvre les provisions constituées au titre du don octroyé au fonds pour la gestion des effets du tremblement de terre<sup>13</sup> et la provision de 240 000 KDH pour engagements des fonds sociaux (Cf. Tableau 41 de la note 33 du CPC) ;
- le compte d'évaluation des réserves de change qui abrite les variations des contrevaleurs résultant de l'évaluation des avoirs et des engagements en or, en métaux précieux et en devises y compris les DTS, sur la base des cours du dernier jour ouvrable de l'année, conformément aux dispositions de la convention régissant ce compte conclue entre Bank Al-Maghrib et le MEF<sup>14</sup>.

Cette convention stipule, également, que le solde d'évaluation des réserves de change doit être maintenu créditeur à un seuil minimum de 2,5% des avoirs extérieurs nets, ne pouvant être porté aux produits de l'exercice ni distribué ou affecté à un quelconque emploi, et qu'en cas d'insuffisance par rapport au minimum requis, une réserve pour perte de change est prélevée sur le bénéfice net dans la limite de 10%. En cas de solde débiteur non couvert par le solde de la réserve pour perte de change, celle-ci est alimentée par prélèvement du bénéfice net dans la limite de 20%. Si le solde est supérieur à 20% du bénéfice, des prélèvements successifs sur ce dernier seront opérés.

En 2023, le compte d'évaluation des réserves de change a, après avoir connu un pic de 27 204 373 KDH à fin février, emprunté un trend baissier compte tenu de l'appréciation du dirham contre devises revenant à 13 357 372 KDH à fin juillet, et terminé l'année sur un solde créditeur de

**Tableau 25 : Variation du compte d'évaluation des réserves de change**

En milliers de dirhams	2023	2022
(dont)		
Or	1 033 841	1 490 323
USD	-7 803 370	15 164 109
EUR	-3 582 652	9 836 450

18 414 925 KDH, en baisse (-11 019 537 KDH) par rapport à 2022. Cette évolution s'explique notamment par la dépréciation du dollar américain (-5%) et de l'euro (-2%), et par l'appréciation de l'once d'or (+8%).

A fin décembre 2023, ce solde a représenté 5,7% des avoirs extérieurs nets de la Banque (321,9 milliards de dirhams) contre 9,9% à fin 2022.

<sup>13</sup> Conformément aux dispositions de l'article 247 bis du Code général des impôts.

<sup>14</sup> Cf. Section relative aux principales règles comptables et méthodes d'évaluation.

**Note 13 : Capitaux propres et assimilés**

En vertu de l'article 2 du statut de la Banque, le capital est fixé à 500 000 KDH, entièrement libéré et détenu par l'Etat. Il peut être augmenté par incorporation des réserves sur décision du Conseil de la Banque, après avis du Commissaire du Gouvernement, dans la limite de 50% du capital.

Le fonds général de réserves a, pour sa part, été constitué, conformément à l'article 48 dudit statut par prélèvement de 10% sur le bénéfice net jusqu'à ce qu'il ait atteint le montant du capital.

Les fonds de réserves spéciaux ont été constitués, par affectation d'une partie des bénéfices, en référence à l'article 48 précité. Ils s'établissent à 4 501 340 KDH depuis 2006.

En 2023 et en vertu des dispositions de la convention relative au compte d'évaluation des réserves de change conclue entre Bank Al-Maghrib et le Ministère de l'Economie et des Finances, la réserve pour perte de change d'un montant de 262 120 KDH a fait l'objet de restitution intégrale au Trésor. Etant rappelé que cette réserve a été constituée en 2021 et 2022 par affectation de 10% du bénéfice net des exercices 2020 et 2021, conformément aux dispositions statutaires et celle de la convention sur les modalités de fonctionnement du compte d'évaluation des réserves de change.

**Tableau 26 : Capitaux propres et assimilés**

En milliers de dirhams	2023	2022	Var. %
<b>Capital</b>	<b>500 000</b>	<b>500 000</b>	-
<b>Réserves</b>	<b>5 001 340</b>	<b>5 263 461</b>	-5
Fonds général de réserves	500 000	500 000	-
Fonds de réserves spéciaux	4 501 340	4 501 340	-
Réserve pour perte de change	0	262 120	-100
<b>Report à nouveau</b>	<b>-384 308</b>	<b>28 542</b>	<-100
<b>Total</b>	<b>5 117 032</b>	<b>5 792 002</b>	-12

## 2.10 Commentaires sur les postes du hors bilan

La situation de l'hors bilan traduit les engagements donnés et reçus qui ne peuvent être comptabilisés dans les comptes du bilan et relate notamment :

- les achats et ventes de titres et de devises entre la date de négociation (date d'engagement) et la date de livraison et/ou de règlement (date de valeur) ;
- les opérations de swaps de devises entre la date de négociation (date d'engagement) et la date d'échéance (date de maturité) ;
- les garanties reçues par la Banque dans le cadre de la conduite de la politique monétaire et des facultés d'avances ;
- les engagements en termes de refinancements des banques ;
- les cautions données ou reçues par la Banque (marchés).

### **Note 14 : Opérations de change**

Ce poste enregistre les opérations de swap de change en devises réalisées, notamment, dans le cadre de la régulation monétaire ainsi que les opérations transitoires d'arbitrage devise contre devise.

**Tableau 27 : Opérations de change**

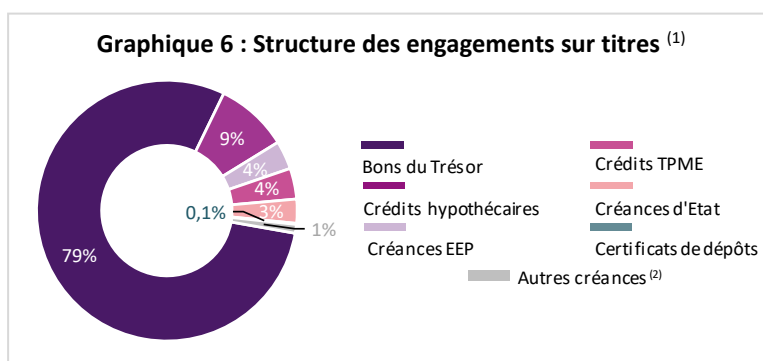
En milliers de dirhams	2023	2022
<b>Opérations de change à terme</b>		
Devises à recevoir à terme	5 025 367	4 834 546
Devises à livrer à terme	5 077 338	4 851 467
<b>Opérations de change-dépôts en or et en devises</b>	<b>9 850 050</b>	<b>9 265 794</b>
<b>Opérations de change-opérations d'arbitrage</b>		
Devises à recevoir	5 304	-
Devises à livrer	5 267	-

**Note 15 : Engagements sur titres**

Cette rubrique enregistre principalement les titres reçus par Bank Al-Maghrib en garantie des opérations de refinancement des banques ainsi que les avances au profit des participants au SRBM (facultés d'avance). Dans le cadre des mesures d'assouplissement mises en place en 2020 en réponse à la crise du Covid 19, la Banque a élargi la liste des actifs éligibles en tant que garantie à ces opérations.

**Tableau 28 : Engagements sur titres**

En milliers de dirhams	2023	2022
Titres reçus sur avances accordées	107 969 056	95 487 149
Titres reçus sur avances à accorder	12 298 400	11 492 600
Autres garanties reçues sur avances accordées	30 750 502	29 789 531
Avances à accorder	11 683 480	10 917 970
Titres étrangers à recevoir	-	-
Titres étrangers à livrer	-	-



<sup>(1)</sup> Collatéral reçu sur les avances accordées par la Banque dans le cadre de la politique monétaire.

<sup>(2)</sup> Wakala Bil Istitmar.

**Note 16 : Autres engagements****Tableau 29 : Autres engagements**

En milliers de dirhams	2023	2022
Garanties de marchés reçues	130 505	100 424
Engagements de garantie reçues au titre des prêts au personnel	904 446	922 152
Engagements de financement donnés en faveur du personnel	9 400	13 188
Autres engagements donnés	1 000	1 000

## 2.11 Commentaires sur les postes du compte de produits et charges

### Note 17 : Intérêts perçus sur avoirs et placements en or et en devises

Ce poste, corrélé aux niveaux des réserves de change et des taux d'intérêt, comprend les intérêts issus des opérations de placement en or, en DTS et en devises ci-dessous, réalisées par la Banque dans le cadre de sa mission de gestion des réserves de change :

- les placements sur le marché obligataire (portefeuilles d'investissement, de placement et de transaction) ;
- les placements sur le marché monétaire international et auprès des banques commerciales marocaines (portefeuille de trésorerie) ;
- les avoirs en DTS et la tranche de réserve disponible auprès du FMI ;
- les prêts de titres étrangers
- et les prêts de l'or.

**Tableau 30 : Intérêts perçus sur les avoirs et placements en or et en devises**

En milliers de dirhams	2023	2022	Var. %
Placements en or	14 730	4 208	>100
Placements obligataires	4 218 851	2 702 879	56
Placements monétaires	1 000 737	326 676	>100
Avoirs en DTS auprès du FMI	813 571	262 239	>100
Autres intérêts (*)	61 157	44 650	37
<b>Total</b>	<b>6 109 045</b>	<b>3 340 653</b>	<b>83</b>

(\*) Englobent, notamment, les intérêts sur les prêts des titres étrangers.

Les intérêts issus des opérations de placement en devises ont augmenté de 83% à 6 109 045 KDH par rapport à 2022, reflétant principalement l'amélioration des taux de rendement.

Les intérêts sur placements obligataires qui en représentent 69%, ont progressé de plus de moitié (+56%) pour s'établir à 4 218 851 KDH répartis comme suit :

- 3 381 449 KDH générés par le portefeuille d'investissement (+54% ou +1 178 927 KDH), consécutivement au renforcement de la taille des portefeuilles 'HTM' acquis à des taux plus élevés ;
- 837 402 KDH issus du portefeuille de placement (+67% ou +337 045 KDH), portée essentiellement par le portefeuille liquidité euro bénéficiant de la hausse des taux de rendements.

Les placements monétaires ont, pour leur part, généré des produits de 1 000 737 KDH, soit 674 061 KDH de plus qu'en 2022, en lien avec l'amélioration des taux de dépôt et l'accroissement des encours de placements surtout en dollar.

S'agissant des intérêts des avoirs en DTS, ils ont atteint 813 571 KDH, soit un accroissement de +551 331 KDH traduisant, principalement, la nette hausse de 262 pbs du taux moyen du DTS à 3,81% (contre 1,19% en 2022, 0,05% en 2021 et 0,20% en 2020).

Les intérêts des placements en or se sont élevés à 14 730 KDH à fin 2023 contre 4 208 KDH un an plus tôt, dû à l'amélioration des taux de rémunération.

### **Note 18 : Intérêts perçus sur créances sur les établissements de crédit et assimilés marocains**

Ce poste enregistre les intérêts perçus par la Banque sur les concours accordés aux établissements de crédit dans le cadre de la conduite de la politique monétaire (Cf. Note 5 du bilan pour les conditions de rémunération).

Ces intérêts ont atteint 3 002 226 KDH, marquant cette année une nouvelle hausse de 1 440 029 KDH, en lien essentiellement avec les relèvements du taux directeur opérés par la Banque. Ils se composent, notamment, de :

- 1 201 341 KDH issus des avances à 7 jours qui se sont améliorés de 69%, en lien avec l'effet taux précité, portant sur un encours moyen de 41 527 276 KDH ;
- 961 447 KDH au titre des opérations de pension livrée à 1 et 3 mois, qui ont plus que doublé (+105%), portant sur un encours moyen de 32 912 315 KDH ;
- 653 394 KDH relatifs aux opérations de prêt garanti (1 mois, 3 mois et 1 an) qui ont augmenté de 71%, portant sur un encours moyen de 23 666 697 KDH ;
- 183 231 KDH correspondants aux opérations structurelles d'achat de BDT (Open Market) sur le marché secondaire.

**Tableau 31 : Intérêts perçus sur les concours aux établissements de crédit**

En milliers de dirhams	2023	2022	Var. %
(dont)			
Avances à 7 jours	1 201 341	710 172	69
Avances à 24 heures	2 300	46	>100
Pensions livrées	961 447	470 036	>100
Prêts garantis	653 394	381 692	71
Open Market	183 231	-	-
<b>Total</b>	<b>3 002 226</b>	<b>1 562 197</b>	<b>92</b>

**Note 19 : Autres intérêts perçus**

Ce poste abrite principalement les intérêts dus à la Banque au titre des prêts consentis à son personnel pour l'acquisition et/ou la construction de logements. Ces intérêts se sont établis à fin 2023 à 9 689 KDH contre 9 758 KDH une année auparavant.

**Note 20 : Commissions perçues**

Les commissions sont prélevées par la Banque en rémunération des opérations bancaires effectuées pour le compte de la clientèle, essentiellement, les opérations de change ainsi que de la centralisation des opérations d'adjudication des bons du Trésor.

Les commissions perçues ont augmenté au terme de 2023 de 1%. Ainsi, les commissions sur opérations de change, notamment sur BBE, se sont repliées de 5% à 994 646 KDH, en relation avec la baisse des cessions de BBE.

**Tableau 32 : Commissions perçues**

En milliers de dirhams	2023	2022	Var. %
Commissions de change	994 646	1 051 880	-5
Marge d'intermédiation	169	3 527	-95
Gestion des bons du Trésor	115 609	49 433	>100
Placements des bons du Trésor	13 284	3 035	>100
Autres commissions	11 641	13 375	-13
<b>Total</b>	<b>1 135 349</b>	<b>1 121 250</b>	<b>1</b>

La commission prélevée par la Banque au titre de la centralisation des opérations d'adjudication des bons du Trésor a, pour sa part, augmenté de +66 176 KDH pour s'établir à 115 609 KDH, en lien avec la nette hausse cette année des levées du Trésor (255 milliards de dirhams en 2023 contre 129 milliards en 2022).

De même, les commissions perçues sur les placements des BDT se sont fortement accrues en 2023 en se situant à 13 284 KDH contre 3 035 KDH à fin 2022, en lien avec la progression de l'encours des placements du Trésor sur le marché monétaire (27 milliards de dirhams, en moyenne quotidienne, en 2023 contre 6 milliards en 2022).

**Note 21 : Autres produits financiers**

Les autres produits financiers sont constitués, principalement, des plus-values générées par les opérations en devises, des étalements des décotes des titres d'investissement et des gains sur les opérations de swap de change.

Au terme de 2023, ces produits ont marqué une progression substantielle de +888 380 KDH pour atteindre 1 183 547 KDH, portée essentiellement par la forte hausse des étalements des décotes sur titres d'investissement (+466 455 KDH) et des plus-values sur mandats de gestion (+353 114 KDH) au lieu des moins-values constatées en 2022 (-627 014 KDH), ainsi que par des plus-values réalisées sur les opérations d'Open Market pour un montant de 109 042 KDH.

**Tableau 33 : Autres produits financiers**

En milliers de dirhams	2023	2022	Var. %
Plus-values de cession sur titres de placement	14 717	85 966	-83
Etalements des décotes sur titres étrangers	642 097	175 642	>100
Plus-values des mandats de gestion	353 114	-	-
Plus-values des opérations Open Market	109 042	-	-
Gains sur opérations de swap de change (politique monétaire)	35	162	-78
Gains sur opérations de swap de change (report/déport)	48 144	15 705	>100
Dividendes des participations	11 827	11 471	3
Autres produits	4 569	6 221	-27
<b>Total</b>	<b>1 183 547</b>	<b>295 166</b>	<b>&gt;100</b>

Les plus-values des titres de placement réalisées en 2023 se sont établies à 14 717 KDH contre 85 966 KDH en 2022.

Les gains réalisés sur opérations de swap de change avec les contreparties étrangères sont passés, d'une année à l'autre, de 15 705 KDH à 48 144 KDH, en raison de la hausse des taux de rendement.

Le dividende perçu en 2023 par la Banque au titre de sa participation dans le capital de certains organismes étrangers ressort à 11 827 KDH. Le dividende versé par la BRI est de 11 288 KDH contre 11 194 KDH en 2022, sur la base d'un dividende unitaire de 285 SDR décidé par son Conseil d'administration du 25 juin 2023 et celui perçu par le PFCA en 2023 est de 539 KDH contre 277 KDH en 2022 sur décision de son conseil d'administration du 06 avril 2023.

#### **Note 22 : Ventes de biens et services produits**

Cette rubrique abrite principalement (i) les ventes des biens produits par la Banque portant sur les documents sécurisés incluant le passeport biométrique et les cartes identitaires sécurisées dont le prix de vente est fixé, notamment, sur la base des coûts de revient issus du système de comptabilité analytique de la Banque, (ii) la contribution pour frais de contrôle sur place pour les établissements soumis à la supervision, au contrôle et à la surveillance de la Banque et (iii) les variations des stocks des produits finis, des encours de production et des pièces commémoratives.



Les ventes de biens et services produits se sont élevées à 490 118 KDH, soit 108 090 KDH de plus par rapport à 2022. Cette variation résulte de la constatation cette année de la contribution pour frais de contrôle sur place d'un montant de 57 396 KDH, et de la hausse de stocks des produits finis et semi-finis (+49 761 KDH). Pour leur part, les ventes de documents sécurisés sont restées quasi-stables à 376 826 KDH dont 228 624 KDH au titre des passeports biométriques et 125 184 KDH au titre des cartes identitaires sécurisées<sup>15</sup>.

#### ***Note 23 : Produits divers***

Les produits divers comprennent, principalement, la participation des banques au système de facturation du SRBM. Ces produits sont revenus, entre fin 2022 et fin 2023, de 47 049 KDH à 32 712 KDH dont 18 866 KDH concernent les recettes du système de facturation SRBM.

#### ***Note 24 : Reprises de provisions***

Cette rubrique a affiché à fin 2023 un solde de 1 887 286 KDH, recouvrant essentiellement les reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement étrangers constituées en 2022 d'un montant de 1 830 052 KDH contre 58 023 KDH un an auparavant, et les reprises de provisions pour risques et charges d'un montant de 39 818 KDH (Cf. Tableau 41 de la note 33 du CPC).

#### ***Notes 25 : Produits non courants***

Ce poste abritant les produits exceptionnels et non récurrents est passé, entre 2022 et 2023, de 6 748 KDH à 14 026 KDH, compte tenu du produit de cession cette année notamment d'un terrain de la Banque (11 220 KDH).

#### ***Note 26 : Intérêts servis sur engagements en or et en devises***

Ces intérêts ont progressé de +444 682 KDH pour s'établir à 726 952 KDH, attribuable à l'accroissement des commissions payées sur les allocations de DTS (+489 230 KDH) en raison de la nette hausse du taux d'intérêt moyen du DTS (3,81% en 2023 contre 1,19% en 2022), atténué par la baisse des intérêts servis sur placements monétaires (-44 548 KDH), eu égard essentiellement à l'évolution des taux de rémunération.

---

<sup>15</sup> Il s'agit du permis de conduire et du certificat d'immatriculation électronique.

**Note 27 : Intérêts servis sur dépôts et engagements en dirhams**

Cette rubrique comporte les intérêts servis par la Banque, principalement, sur les disponibilités du compte courant du Trésor et la rémunération sur la réserve monétaire (Cf. Note 11 du bilan pour les conditions de rémunération des comptes précités). Elle peut abriter également, dans un contexte de surliquidité, les intérêts servis par la Banque au titre des reprises de liquidités à 7 jours, des facilités à 24 heures et des swaps de dirhams contre devises.

En 2023, ces intérêts ont progressé de 89% à 379 467 KDH, s'expliquant par la hausse de la rémunération des comptes de la clientèle de la Banque.

**Tableau 34 : Intérêts sur engagements en dirhams**

En milliers de dirhams	2023	2022	Var. %
(dont)			
Comptes de réserve monétaire	-	-	-
Autres comptes (dont)	301 357	199 328	51
Compte du Trésor public	66 001	28 689	>100
<b>Total</b>	<b>379 467</b>	<b>200 982</b>	<b>89</b>

**Note 28 : Commissions servies**

Cette rubrique abrite les commissions payées en contrepartie des services financiers rendus à la Banque et la marge d'intermédiation négative<sup>16</sup> sur les opérations de change réalisées avec les intermédiaires agréés.

Ces commissions se sont élevées au terme de 2023 à 33 985 KDH, soit 10% de plus par rapport à leur niveau de l'exercice précédent (30 810 KDH). Cette évolution trouve son origine essentiellement dans la hausse de la marge d'intermédiation négative sur les opérations de change réalisées avec les intermédiaires agréés

**Tableau 35: Commissions servies**

En milliers de dirhams	2023	2022	Var. %
Commissions de change	5 520	4 219	31
Marge d'intermédiation	7 135	4 385	63
Garde de titres à l'étranger	18 271	19 631	-7
Autres commissions	3 059	2 576	19
<b>Total</b>	<b>33 985</b>	<b>30 810</b>	<b>10</b>

(+2 751 KDH). A ce titre, la marge d'intermédiation nette s'est située au terme de 2023 à -6 966 KDH contre -858 KDH à fin 2022.

<sup>16</sup> La marge d'intermédiation négative correspond au différentiel négatif dégagé entre le taux de change négocié et le taux de référence pour les opérations de change virement effectuées avec les banques marocaines, servant pour la valorisation des avoirs.

**Note 29 : Autres charges financières**

Ce poste recouvre les pertes enregistrées sur les opérations en devises, principalement, les moins-values sur titres de placement et les étalements des primes sur titres d'investissement.

Ces charges ont reculé de moitié (-54%) à 767 408 KDH, résultant pour l'essentiel des plus-values sur mandats de gestion réalisées en 2023 (contre une moins-value de 627 014 KDH un an plus tôt) et de la baisse à la fois des étalements des primes sur titres d'investissement (-167 133 KDH) et des intérêts négatifs sur titres de placement (-111 066 KDH) en lien avec l'évolution des taux obligataires. Les moins-values des titres de placement sont revenues, d'une fin d'année à l'autre, de 152 785 KDH à 146 774 KDH.

**Tableau 36 : Autres charges financières**

En milliers de dirhams	2023	2022	Var. %
Moins-values de cession sur titres de placement (*)	146 774	152 785	-4
Etalements des primes sur titres étrangers	602 493	769 626	-22
Intérêts négatifs payés sur titres de placement	3 099	114 166	-97
Moins-values des mandats de gestion	-	627 014	-100
Moins-values des opérations Open Market	3 764	-	-
Pertes sur opérations de swap de change (report/déport)	7 459	1 066	>100
Autres charges	3 820	8 957	-57
<b>Total</b>	<b>767 408</b>	<b>1 673 613</b>	<b>-54</b>

(\*) Différence entre la valeur comptable et le prix de cession.

**Note 30 : Charges de personnel**

Ce poste loge, principalement, les salaires et les appointements, les indemnités et les primes versées, les contributions patronales à la Caisse de Retraite du Personnel de Bank Al-Maghrib et les participations au Fonds Mutuel, les diverses primes d'assurance du personnel ainsi que les frais de formation professionnelle.

Les charges de personnel se sont établies à 850 114 KDH, soit une baisse annuelle de 5%. Cette évolution s'explique par la constatation en 2022 de la dernière tranche de la cotisation patronale spéciale réglée par la Banque à la CRP, suite à l'arrivée à échéance cette année du plan de financement du passage progressif à la table de mortalité TV 88-90.

**Tableau 37 : Charges de personnel**

En milliers de dirhams	2023	2022	Var. %
Rémunérations du personnel	676 206	679 773	-1
Charges sociales	141 248	196 913	-28
Charges de formation	12 650	5 480	>100
Autres charges	20 010	16 643	20
<b>Total</b>	<b>850 114</b>	<b>898 809</b>	<b>-5</b>

**Note 31 : Achats de matières et fournitures**

Ce poste enregistre l'achat de matières premières (papiers, encres, flans monétaires, puces et cartes électroniques et métaux précieux), utilisées pour la fabrication des billets et monnaies, des documents et cartes identitaires sécurisés et des pièces commémoratives, les variations des stocks ainsi que les rabais, les remises et les ristournes obtenus sur les achats dont bénéficie la Banque auprès de ses fournisseurs.

Cette rubrique a diminué de 7% à 343 563 KDH, sous l'effet de l'augmentation des achats de matières et fournitures pour la fabrication des cartes identitaires sécurisées, passeports biométriques et des pièces commémoratives, en lien avec le programme de production et

**Tableau 38 : Achats de matières et fournitures**

En milliers de dirhams	2023	2022	Var. %
Achats de matières premières	215 511	178 513	21
Achats de matières et fournitures consommables	70 977	140 674	-50
Autres achats	57 076	51 585	11
<b>Total</b>	<b>343 563</b>	<b>370 771</b>	<b>-7</b>

l'accroissement de la demande, atténuée par la hausse des stocks de matières premières et de fournitures, induisant des variations de -94 343 KDH à fin 2023 contre -27 910 KDH à fin 2022.

**Note 32 : Autres charges externes**

Sont repris dans ce poste les frais généraux et les dépenses courantes de la Banque se rapportant, essentiellement, à la maintenance informatique, à l'entretien des immeubles, à la location, à la consommation d'eau et d'électricité, aux dons et subventions ainsi qu'aux différents impôts et taxes.

Les autres charges externes sont passées, d'une année à l'autre, de 370 044 KDH à 416 771 KDH, en variation de +46 727 KDH.

**Tableau 39 : Autres charges externes**

En milliers de dirhams	2023	2022	Var. %
Frais d'entretien et de réparation des immobilisations	134 491	127 444	6
Loyers	45 362	43 454	4
Frais d'eau, d'électricité et achats de combustibles	30 811	29 845	3
Frais de transport, déplacement, mission et de réception	24 033	21 700	11
Frais postaux et de télécommunication	51 253	49 928	3
Impôts et taxes	21 086	21 333	-1
Autres charges	109 735	76 340	44
<b>Total</b>	<b>416 771</b>	<b>370 044</b>	<b>13</b>

Elle découle, principalement, de l'entrée en vigueur de nouveaux contrats de maintenance des logiciels et des équipements informatiques et de production, ainsi que de l'augmentation des frais de déplacement, et de la location de logiciels informatiques suite au renouvellement de certains contrats et au basculement en mode souscription d'autres contrats existants.

### **Note 33 : Dotations aux amortissements et aux provisions**

#### **Dotations aux amortissements**

**Tableau 40 : Dotations aux amortissements**

En milliers de dirhams	2023	2022	Var. %
(dont)			
<b>Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>247 986</b>	<b>265 228</b>	<b>-7</b>
Immeubles <sup>(1)</sup>	124 653	121 457	3
Mobilier et matériel	97 054	114 431	-15
Autres immobilisations corporelles	-	-	-
Immobilisations incorporelles	26 279	29 340	-10
<b>Dotations aux amortissements des autres charges à répartir sur plusieurs exercices</b>	<b>9 681</b>	<b>10 080</b>	<b>-4</b>
<b>Total</b>	<b>272 675</b>	<b>283 535</b>	<b>-4</b>

<sup>(1)</sup> Y compris les agencements, les aménagements et les installations.

#### **Dotations aux provisions**

Les dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement ont clôturé l'année 2023 sur un montant de 19 338 KDH contre 2 940 197 KDH en 2022, reflétant ainsi l'appréciation de la valeur de ce portefeuille eu égard à l'amélioration des taux de rendement obligataires des titres américains et en zone euro.

**Tableau 41 : Dotations aux provisions**

En milliers de dirhams	Encours 31/12/2022	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2023
<b>Provisions pour dépréciation</b>					
Bons du Trésor étrangers et assimilés	3 412 971	19 338	1 830 052	-11	1 602 247
Valeurs et stocks divers	12 180	11 888	12 180		11 888
Titres de participation marocains	3 075	10			3 085
Titres de participation étrangers	11 790	1 948			13 738
Autres provisions <sup>(2)</sup>	11 345	3 235	5 236		9 344
<b>Provisions pour risques et charges (dont)</b>	<b>245 546</b>	<b>1 052 871</b>	<b>39 818</b>		<b>1 258 598</b>
Engagement de retraite	180 000	240 000			420 000
Provisions pour risques et charges <sup>(3)</sup>	56 088	801 608	30 360		827 335
Pénalité de retard de paiement	36		36		
Autres provisions	389				389
<b>Total</b>		<b>1 089 290</b>	<b>1 887 286</b> <sup>(4)</sup>		

<sup>(2)</sup> Englobe, notamment, les dotations aux provisions pour les créances des clients présentant un risque de non-recouvrement.

<sup>(3)</sup> Comprend le montant de la provision constituée au titre du don octroyé au fonds pour la gestion des effets du tremblement de terre pour se conformer aux dispositions de l'article 247 bis du Code général des impôts portant sur l'étalement fiscal sur 5 ans de tout don ou legs pour le compte de l'Etat.

<sup>(4)</sup> Correspond au montant de la rubrique « Reprises de provisions » du CPC.

### **Note 34 : Charges non courantes**

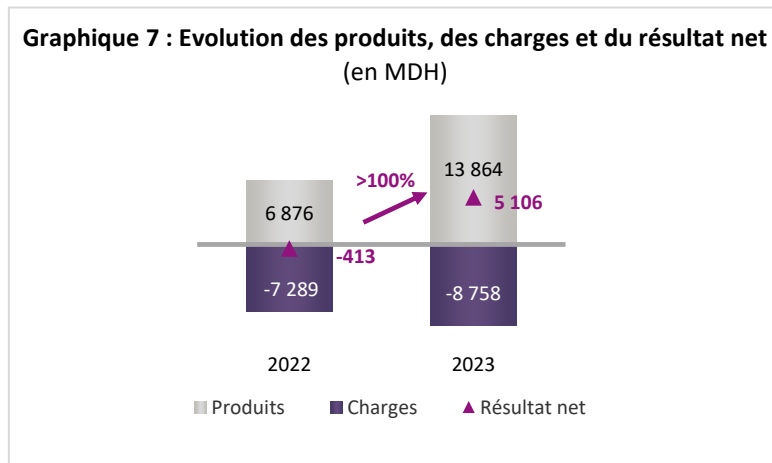
Les charges non courantes ont totalisé au terme de 2023 un montant de 1 008 188 KDH contre 111 468 KDH à fin 2022, soit une hausse de 896 720 KDH suite à l'octroi en 2023 par la Banque d'un don pour un montant de 1 milliard de dirhams au « Fonds spécial de gestion des effets de tremblement de terre ».

Il est à préciser que la contribution sociale de solidarité sur les bénéfices n'a pas été constituée en 2023 au vu de la perte de 2022, année ayant enregistré une contribution de 96 463 KDH calculée au taux de 3,5% sur le résultat net de 2021 conformément aux dispositions réglementaires.

**Note 35 : Impôt sur le résultat**

En vertu des dispositions du Code général des impôts, le taux d'imposition appliqué à Bank Al-Maghrib au titre de l'exercice 2023 est fixé à 37,75%<sup>17</sup>.

L'impôt sur le résultat (IS) s'est situé, ainsi, à fin 2023 à 3 669 909 KDH contre une cotisation minimale de 27 012 KDH à fin 2022 appliqué au résultat négatif au taux de 0,40%.



<sup>17</sup> Le taux de l'IS prévu par le CGI est de 40% selon une approche progressive sur une période de quatre ans. Le différentiel entre le taux initial soit de 37% et le taux cible 40% est étalé progressivement durant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2026.

## 3 Evolution quinquennale des états de synthèse

### 3.1 Bilan (Actif)

Tableau 42 : Evolution de l'Actif

En milliers de dirhams	2023	2022	2021	2020	2019
<b>Avoirs et placements en or</b>	<b>14 532 787</b>	<b>13 498 946</b>	<b>12 008 623</b>	<b>11 989 425</b>	<b>10 386 758</b>
<b>Avoirs et placements en devises</b>	<b>333 341 042</b>	<b>318 867 128</b>	<b>298 416 554</b>	<b>297 853 278</b>	<b>233 532 384</b>
- Avoirs et placements auprès des banques étrangères	44 481 551	52 900 450	50 752 727	88 485 179	38 555 629
- Bons du Trésor étrangers et assimilés	279 618 315	257 366 426	239 508 275	205 947 284	191 386 500
- Autres avoirs en devises	9 241 175	8 600 252	8 155 552	3 420 815	3 590 255
<b>Avoirs auprès d'organismes financiers internationaux</b>	<b>22 101 677</b>	<b>22 770 832</b>	<b>21 596 724</b>	<b>9 188 280</b>	<b>9 785 191</b>
- Souscription au FMI - Tranche de réserve	2 146 416	2 248 490	2 097 811	2 084 098	2 146 798
- Avoirs en Droits de Tirage Spéciaux	19 553 046	20 100 998	19 105 311	6 715 532	7 236 397
- Souscription au Fonds Monétaire Arabe	402 216	421 344	393 602	388 650	401 997
<b>Créances sur le Trésor public</b>	<b>19 906 860</b>	<b>20 853 545</b>	-	<b>243 839</b>	-
<b>Créances sur les établissements de crédit et assimilés marocains</b>	<b>129 943 781</b>	<b>114 602 736</b>	<b>91 359 926</b>	<b>84 356 146</b>	<b>67 383 292</b>
- Valeurs reçues en pension des banques	42 194 039	21 533 559	22 749 736	15 280 279	-
- Avances aux banques	87 408 014	92 886 621	68 474 368	68 955 288	67 303 319
- Autres créances	341 728	182 557	135 822	120 579	79 973
<b>Bons du Trésor - Opérations d'Open Market</b>	-	-	-	-	-
<b>Autres actifs</b>	<b>4 823 925</b>	<b>3 706 864</b>	<b>3 988 298</b>	<b>4 329 415</b>	<b>6 976 082</b>
<b>Valeurs immobilisées</b>	<b>4 663 512</b>	<b>4 678 426</b>	<b>4 773 927</b>	<b>4 840 082</b>	<b>3 123 873</b>
<b>Total Actif</b>	<b>529 313 584</b>	<b>498 978 477</b>	<b>432 144 052</b>	<b>412 800 465</b>	<b>331 187 580</b>



## 3.2 Bilan (Passif)

Tableau 43 : Evolution du Passif

En milliers de dirhams	2023	2022	2021	2020	2019
<b>Billets et monnaies en circulation</b>	<b>412 752 041</b>	<b>372 786 283</b>	<b>337 710 576</b>	<b>319 282 169</b>	<b>266 771 075</b>
- Billets en circulation	408 599 194	368 820 223	333 902 150	315 640 803	263 254 622
- Monnaies en circulation	4 152 848	3 966 060	3 808 426	3 641 365	3 516 453
<b>Engagements en or et en devises</b>	<b>5 524 282</b>	<b>6 742 577</b>	<b>5 102 421</b>	<b>8 387 871</b>	<b>9 340 911</b>
- Engagements en or	-	-	-	-	-
- Engagements en devises	5 524 282	6 742 577	5 102 421	8 387 871	9 340 911
<b>Engagements en dirhams convertibles</b>	<b>20 222 140</b>	<b>21 230 274</b>	<b>19 566 060</b>	<b>29 434 460</b>	<b>210 500</b>
- Engagements envers des organismes financiers internationaux	20 201 079	21 212 432	19 554 414	29 421 299	201 537
- Autres engagements	21 060	17 842	11 646	13 161	8 963
<b>Dépôts et engagements en dirhams</b>	<b>38 000 970</b>	<b>42 444 609</b>	<b>38 967 531</b>	<b>35 974 495</b>	<b>29 789 757</b>
- Compte courant du Trésor public	10 878 799	4 087 201	5 258 034	6 242 051	2 057 416
- Dépôts et engagements en dirhams envers les banques marocaines	22 607 941	32 383 423	28 484 675	24 819 013	21 716 369
- Comptes courants	22 607 941	32 383 423	28 484 675	24 819 013	21 716 369
- Comptes de reprises de liquidités	-	-	-	-	-
- Comptes de facilités de dépôts	-	-	-	-	-
- Dépôts des administrations et des établissements publics	1 252 740	1 331 794	1 176 044	973 357	1 159 281
- Autres comptes	3 261 490	4 642 191	4 048 778	3 940 073	4 856 691
<b>Autres passifs</b>	<b>23 761 499</b>	<b>30 670 166</b>	<b>5 735 780</b>	<b>5 308 085</b>	<b>10 430 843</b>
<b>Allocations de Droits de Tirage Spéciaux</b>	<b>18 829 944</b>	<b>19 725 415</b>	<b>18 426 682</b>	<b>7 200 415</b>	<b>7 447 693</b>
<b>Capitaux propres et assimilés</b>	<b>5 117 032</b>	<b>5 792 002</b>	<b>5 697 969</b>	<b>5 528 801</b>	<b>5 528 673</b>
- Capital	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
- Réserves <sup>18</sup>	5 001 340	5 263 461	5 169 757	5 001 340	5 001 340
- Report à nouveau	-384 308	28 542	28 212	27 460	27 333
- Autres capitaux propres	-	-	-	-	-
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>5 105 675</b>	<b>-412 850</b>	<b>937 033</b>	<b>1 684 169</b>	<b>1 668 127</b>
<b>Total Passif</b>	<b>529 313 584</b>	<b>498 978 477</b>	<b>432 144 052</b>	<b>412 800 465</b>	<b>331 187 580</b>

<sup>18</sup> Y compris la réserve pour perte de change constituée en 2021 et 2022.

### 3.3 Compte de produits et charges

Tableau 44 : Evolution du CPC comptable

En milliers de dirhams	2023	2022	2021	2020	2019
<b>Produits</b>	<b>13 863 998</b>	<b>6 876 041</b>	<b>5 282 811</b>	<b>5 961 582</b>	<b>6 138 883</b>
Intérêts perçus sur avoirs et placements en or et en devises	6 109 045	3 340 653	2 418 155	2 623 873	2 785 084
Intérêts perçus sur créances sur les établissements de crédit et assimilés	3 002 226	1 562 197	1 244 143	1 627 045	1 744 558
Autres intérêts perçus	9 689	9 758	12 610	13 384	12 591
Commissions perçues	1 135 349	1 121 250	651 047	611 277	664 105
Autres produits financiers	1 183 547	295 166	569 062	813 906	535 274
Ventes de biens et services produits	490 118	382 028	310 627	204 829	131 409
Produits divers	32 712	47 049	16 011	15 786	19 045
Reprises sur amortissements	-	-	-	-	-
Reprises de provisions	1 887 286	111 191	60 699	50 359	243 576
Produits non courants	14 026	6 748	458	1 123	3 243
<b>Charges</b>	<b>8 758 323</b>	<b>7 288 891</b>	<b>4 345 777</b>	<b>4 277 414</b>	<b>4 470 756</b>
Intérêts servis sur engagements en or et en devises	726 952	282 269	108 708	132 119	179 768
Intérêts servis sur dépôts et engagements en dirhams	379 467	200 982	153 540	174 404	340 159
Commissions servies	33 985	30 810	28 856	15 667	16 386
Autres charges financières	767 408	1 673 613	769 534	754 764	986 330
Charges de personnel	850 114	898 809	880 452	878 935	863 391
Achats de matières et fournitures	343 563	370 771	313 924	285 073	236 625
Autres charges externes	416 771	370 044	357 299	354 619	356 045
Dotations aux amortissements et aux provisions	561 965	3 323 110	896 435	474 870	364 132
Charges non courantes	1 008 188	111 468	123 205	76 461	41 941
Impôt sur le résultat	3 669 909	27 012	713 824	1 130 502	1 085 978
<b>Résultat net</b>	<b>5 105 675</b>	<b>-412 850</b>	<b>937 033</b>	<b>1 684 169</b>	<b>1 668 127</b>

## 4 Engagements envers les fonds sociaux

Les agents de la Banque bénéficient de deux régimes internes de retraite et de couverture médicale dénommés, respectivement, « Caisse de Retraite du Personnel de Bank Al-Maghrib » (CRP-BAM) et « Fonds Mutuel » (FM).

La CRP-BAM assure au profit des agents de la Banque ou de leurs ayants cause, la pension de retraite, la pension d'invalidité, la pension d'ayants cause et l'allocation mixte capital-pension. Le FM assure le remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques au profit des agents de la Banque et les membres éligibles de leurs familles.

Ces deux régimes bénéficient d'une individualisation comptable mais ne disposent pas de la personnalité morale.

Les instances de gouvernance de ces régimes sont régies par la loi 40-17 portant statut de Bank Al-Maghrib ainsi que par l'Instruction du Wali n°3/W/2023 portant charte de pilotage des régimes de retraite et de prévoyance sociale. Cette assise juridique a permis de mettre en place un dispositif de gouvernance qui repose sur les organes suivants :

- Le Conseil de la Banque qui veille à la mise en œuvre de tous les instruments qui concourent au respect, à la fois, des principes fondateurs et de l'équilibre des régimes.
- Le Wali qui statue sur toutes les propositions du Comité de Pilotage des fonds sociaux avant leur approbation par le Conseil de la Banque.
- Le Comité de pilotage des fonds sociaux, institué par décision du Conseil de la Banque du 25 mars 2008 et présidé par un membre de ce dernier, qui se réunit une fois par an et chaque fois qu'il est nécessaire dans l'objectif d'assurer le suivi de la gestion technique et financière des deux régimes.

**Tableau 45 : Engagement et financement des fonds sociaux**

En milliers de dirhams	CRP-BAM		FM	
	2023	2022	2023	2022
Engagement brut	4 000 753	3 933 697	667 598	645 752
Actifs de couverture	3 358 711	3 321 428	470 138	453 433
Engagement net (*)	-642 042	-612 269	-197 460	-192 319

(\*) Engagement net des fonds sociaux partiellement provisionné à hauteur de 420 000 KDH à fin 2023 (Cf. Note 12 du bilan).

Les engagements de retraite et de maladie sont calculés conformément aux standards actuariels, en utilisant la méthode des unités de crédit projetées qui tient compte de l'évolution des salaires, de la revalorisation des pensions et de la probabilité de recevoir la prestation.

Les données, les hypothèses retenues dans les évaluations actuarielles ainsi que les engagements de retraite et de maladie font l'objet d'une validation par un actuaire indépendant.

La gestion des actifs des fonds sociaux s'inscrit dans le cadre d'une allocation stratégique, définissant une répartition optimale par classe d'actifs, compte tenu des objectifs des régimes de retraite et de couverture médicale, en termes de rendement et de risque.

Conformément aux dispositions de l'Instruction portant Charte de pilotage des régimes de retraite et de prévoyance sociale, un rapport annuel est élaboré à l'effet de présenter, d'une part, les conclusions du bilan actuariel réalisé en interne dûment validé et certifié par l'actuaire indépendant et, d'autre part, les réalisations de la gestion financière des actifs de couverture. Ce rapport est communiqué au Comité de pilotage des fonds sociaux pour examen et validation avant de soumettre les décisions qui en découlent à l'approbation du Conseil de la Banque.

## 4 Rapport général du CAC



**Deloitte Audit**  
Bd Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment C - Tour Ivoire 3 - 3<sup>ème</sup> étage  
La Marina - Casablanca  
Maroc

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023**

#### **AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE**

##### **Opinion**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le Conseil de la Banque, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de BANK AL MAGHRIB, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges et l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 10 222 707 KMAD dont un bénéfice net de 5 105 675 KMAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de BANK AL MAGHRIB au 31 décembre 2023, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

##### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

##### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Banque.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par La direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Banque à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

#### **Vérifications et informations spécifiques**

Nous nous sommes assurés de la concordance des informations données dans le rapport de gestion avec les états de synthèse de la Banque.

**Casablanca, le 20 mars 2024**

**Le Commissaire aux Comptes**

**Deloitte Audit**



**Deloitte Audit**  
Bd/Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment "C", Ivoire 3, La Marina  
Casablanca  
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34  
Fax: 05 22 22 40 78 / 47.59

**Sakina Bensouda Korachi**  
**Associée**

## 6 Approbation par le Conseil de la Banque

Conformément à l'article 47 de la loi n°40-17 portant Statut de Bank Al-Maghrib, les états de synthèse sont présentés par le Wali à l'approbation du Conseil.

Lors de sa séance du 19 mars 2024, après avoir pris connaissance de l'opinion du commissaire aux comptes sur la sincérité et la concordance des états de synthèse avec les informations données dans le rapport de gestion de la Banque, le Conseil a approuvé les états de synthèse et la répartition du résultat net de l'exercice 2023.









---

**Bank Al-Maghrib**  
**Direction Finance et Stratégie**

---